

# Portrait des personnes seules en situation de faible revenu au Québec en 2022



Pour tout renseignement concernant l'Institut de la statistique du Québec (ISQ) et les données statistiques dont il dispose, s'adresser à :

Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :  
418 691-2401  
1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : [statistique.quebec.ca](http://statistique.quebec.ca)

Ce document est disponible seulement en version électronique.

Dépôt légal  
Bibliothèque et Archives nationales du Québec  
4<sup>e</sup> trimestre 2025  
ISBN 978-2-555-02548-6 (en ligne)

© Gouvernement du Québec, Institut de la statistique du Québec, 2025

Toute reproduction autre qu'à des fins de consultation personnelle est interdite sans l'autorisation du gouvernement du Québec.  
[statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction](http://statistique.quebec.ca/fr/institut/nous-joindre/droits-auteur-permission-reproduction)

Décembre 2025

Publication réalisée à  
l'Institut de la statistique du Québec par :

Marie Mélanie Fontaine

Avec la collaboration de :

Pierre-Luc Labonté et Philippe Bélanger,  
production des statistiques

Sous la coordination de :

Brigitte Poussart

Sous la direction de :

Nathalie Audet

Révision linguistique et édition :

Direction de la diffusion et des communications

Étude financée par :

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale

Photo en couverture :

And-One / iStock

Pour tout renseignement concernant  
le contenu de cette publication :

Direction des statistiques et  
des indicateurs sociaux  
Institut de la statistique du Québec  
200, chemin Sainte-Foy, 3<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1R 5T4

Téléphone :

418 691-2401

1 800 463-4090 (Canada et États-Unis)

Site Web : [statistique.quebec.ca](https://statistique.quebec.ca)

### **Notice bibliographique suggérée**

FONTAINE, Marie-Mélanie (2025). *Portrait des personnes seules en situation de faible revenu au Québec en 2022*, [En ligne], Québec, Institut de la statistique du Québec, 57 p. [[statistique.quebec.ca/fr/fichier/portrait-personnes-seules-faible-revenu-2022.pdf](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/portrait-personnes-seules-faible-revenu-2022.pdf)].

# Table des matières

|                                                                                                                                     |           |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------|
| <b>Faits saillants</b> . . . . .                                                                                                    | <b>6</b>  |
| <b>Introduction</b> . . . . .                                                                                                       | <b>8</b>  |
| <b>Aspects méthodologiques</b> . . . . .                                                                                            | <b>10</b> |
| <b>Tendances et variations du taux de faible revenu</b>                                                                             | <b>14</b> |
| Évolution et comparaison . . . . .                                                                                                  | 14        |
| Taux de faible revenu selon différentes caractéristiques sociodémographiques<br>des personnes seules . . . . .                      | 20        |
| <b>Profil sociodémographique comparatif des personnes vivant seules</b>                                                             | <b>29</b> |
| Répartition sociodémographique et régionale des personnes vivant seules selon<br>le statut de faible revenu . . . . .               | 29        |
| <b>Mesures de l'intensité du faible revenu chez les personnes vivant seules</b>                                                     | <b>33</b> |
| Trois indicateurs : écart moyen de faible revenu, pauvreté économique extrême<br>et coefficient du panier de consommation . . . . . | 33        |
| <b>Situation économique : revenu et sources de revenu</b>                                                                           | <b>38</b> |
| Le revenu après impôt des femmes seules à faible revenu supérieur à celui des hommes. . . . .                                       | 38        |
| Principale source de revenu : pas de différences significatives entre les femmes<br>et les hommes seuls à faible revenu . . . . .   | 41        |

|                                                                                                                                                                     |               |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|
| <b>Activité sur le marché du travail</b>                                                                                                                            | <b>42</b>     |
| Statut d'activité : une majorité d'hommes et de femmes seuls à faible revenu sont inactifs . . . . .                                                                | 42            |
| Situation principale des personnes n'étant pas sur le marché du travail :<br>une part importante évoque des raisons liées à la maladie ou à une incapacité. . . . . | 44            |
| Expérience de travail passé : près du quart des femmes et des hommes seuls<br>à faible revenu n'ont jamais travaillé. . . . .                                       | 46            |
| Régime de travail : moins de travail à temps plein et plus de temps partiel. . . . .                                                                                | 47            |
| Travail à temps partiel : des raisons involontaires évoquées plus fréquemment<br>chez les personnes seules à faible revenu . . . . .                                | 48            |
| Secteur industriel : concentration inférieure dans la production de biens et les services de santé . . .                                                            | 49            |
| <br><b>Situation au regard du logement</b>                                                                                                                          | <br><b>50</b> |
| Mode d'occupation du logement : les personnes seules à faible revenu davantage locataires . . . . .                                                                 | 50            |
| Besoins impérieux en matière de logement : très présents chez les personnes seules<br>à faible revenu . . . . .                                                     | 51            |
| Logement subventionné . . . . .                                                                                                                                     | 53            |
| <br><b>Conclusion</b> . . . . .                                                                                                                                     | <br><b>54</b> |
| <br><b>Références</b> . . . . .                                                                                                                                     | <br><b>56</b> |

# Faits saillants

## Le taux de faible revenu selon la MPC chez les personnes seules en 2022

- ▶ Selon la Mesure du panier de consommation (MPC) de l'année de base 2018, 16 % des personnes vivant seules au Québec sont en situation de faible revenu, ce qui représente environ 211 400 personnes. Le taux de faible revenu est nettement inférieur chez les personnes ne vivant pas seules (4,8 %).
- ▶ Une tendance globale à la baisse est observée depuis 2015, mais le taux des personnes seules est en hausse en 2022 par rapport à 2020 et 2021, années où il a atteint un creux historique en raison des mesures de soutien au revenu mises en place durant la pandémie de COVID-19. Cette évolution s'inscrit dans la tendance observée pour l'ensemble des personnes de 16 ans et plus, quelle que soit leur situation familiale.
- ▶ Les personnes seules constituent 43 % des personnes de 16 ans et plus à faible revenu, bien qu'elles ne représentent que 19 % de l'ensemble de la population de 16 ans et plus.
- ▶ Pour la première fois depuis 2015, on observe un écart significatif entre les sexes : les hommes seuls sont proportionnellement plus nombreux que les femmes seules à se situer sous le seuil de faible revenu (16 % c. 13 %). Ils sont également plus susceptibles de se trouver en situation de pauvreté économique extrême<sup>1</sup> (10 % c. 5 %).
- ▶ Des écarts significatifs prévalent aussi selon d'autres caractéristiques sociodémographiques. Le taux de faible revenu chez les personnes vivant seules est supérieur parmi :
  - les jeunes de 16 à 24 ans (40 %, soit 13 500 personnes), dont une forte proportion a fréquenté un établissement d'enseignement à temps plein ;
  - les personnes de 45 à 64 ans (24 %, soit 56 400 personnes) ;
  - les personnes ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins (20 %, soit 97 100 personnes) ;
  - les personnes appartenant à une minorité visible (23 %, soit 33 000 personnes) ;
  - les personnes ayant déclaré une incapacité (19 %, soit 80 100 personnes).
- ▶ Parmi toutes les provinces, le Québec affiche le taux de faible revenu le plus bas chez les personnes seules. Pour l'ensemble du Canada, le taux se situe à 21 %.
- ▶ À l'échelle régionale, c'est à Montréal qu'on observe le taux le plus élevé (19 % en 2020<sup>2</sup>). Au Québec, près de quatre personnes seules à faible revenu sur dix vivent dans la région de Montréal.

1. Une personne est considérée comme étant en situation de pauvreté économique extrême si son revenu disponible aux fins de la MPC est inférieur à 75 % du seuil de faible revenu s'appliquant à elle.

2. Les données régionales sont tirées du Recensement de la population plutôt que de l'Enquête canadienne sur le revenu, d'où la période de référence de 2020 plutôt que de 2022.

### **Profil des personnes vivant seules en situation de faible revenu en 2022 :**

- ▶ 57 % sont des hommes ;
- ▶ 53 % sont âgées de 45 à 64 ans ;
- ▶ 46 % ont une scolarité de niveau secondaire ou moins ;
- ▶ 16 % appartiennent à une minorité visible ;
- ▶ 15 % sont des personnes immigrantes ;
- ▶ 42 % ont déclaré avoir une incapacité.

### **Chez l'ensemble des personnes vivant seules à faible revenu en 2022 :**

- ▶ l'écart moyen de faible revenu<sup>3</sup> s'élève à 33 % ;
- ▶ le revenu moyen après impôt s'élève à 15 500 \$ (17 527 \$ pour le revenu médian) ;
- ▶ les femmes ont un revenu après impôt, médian et moyen, supérieur à celui des hommes ;
- ▶ les transferts gouvernementaux constituent la principale source de revenu d'environ 65 % d'entre elles ;
- ▶ 46 % sont inactives et 9 %\* ont été au chômage pendant toute l'année ;
- ▶ parmi les personnes ayant été inactives au cours de l'année, 43 % l'ont été en raison d'une maladie ou d'une incapacité les empêchant de travailler ;
- ▶ 60 % font face à des besoins impérieux en matière de logement ;
- ▶ 18 % habitent dans un logement subventionné.

---

3. L'écart moyen de faible revenu représente l'écart moyen entre le revenu des personnes à faible revenu et le seuil de la MPC s'appliquant à elles, exprimé en pourcentage de ce seuil. Plus il est élevé, plus les revenus sont éloignés du seuil.

# Introduction

La précarité économique constitue une réalité préoccupante pour de nombreuses personnes au Québec, et touche de façon plus marquée certains groupes de la population. Parmi ces derniers, les personnes vivant seules sont particulièrement à risque de se trouver en situation de faible revenu, notamment parce qu'elles ne peuvent pas mettre en commun leurs ressources financières avec celles d'autres personnes ni profiter des économies d'échelle associée à la vie à plusieurs. De fait, en 2022, 16 % des personnes vivant seules au Québec étaient sous le seuil de faible revenu selon la Mesure du panier de consommation (MPC) de l'année de base 2018, comparativement à 4,8 % des personnes ne vivant pas seules. Par ailleurs, certains sous-groupes parmi les personnes seules font face à une probabilité plus élevée de faible revenu, en particulier ceux présentant des caractéristiques moins favorables à l'emploi, comme les jeunes de 18 à 24 ans, les personnes n'ayant pas terminé leurs études secondaires et celles ayant déclaré des limitations à l'activité liée au travail (Statistique Canada 2007). De surcroît, les personnes seules présenteraient un risque plus important de connaître une situation de faible revenu persistante au fil du temps (Statistique Canada 2007).

Cette problématique revêt une importance particulière dans le contexte économique observé depuis la pandémie de COVID-19, qui est caractérisé par une remontée du taux de faible revenu, une inflation soutenue et une crise du logement qui s'est intensifiée (Statistique Canada 2024). Ces événements ont entraîné des répercussions importantes sur les conditions de vie de nombreuses personnes. Il apparaît ainsi d'autant plus pertinent d'examiner l'évolution récente des tendances en matière de faible revenu chez les personnes seules au Québec et de se pencher sur divers indicateurs permettant de décrire la réalité socioéconomique de ce groupe.

La situation de faible revenu peut être mesurée de plusieurs façons selon l'objectif d'une analyse. L'une des mesures clés est la MPC, qui permet d'évaluer si le revenu disponible d'une unité familiale est suffisant pour couvrir ses besoins essentiels, en prenant en compte le nombre de membres qui la compose et son lieu de résidence. Elle permet aussi d'examiner la situation du faible revenu sous l'angle de la couverture des besoins de base. C'est cette mesure qui a été retenue pour la présente analyse.

Cette analyse, réalisée à la demande du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS), s'inscrit dans le cadre de la Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes 2022-2027 ; elle répond plus précisément à la mesure 2.3.5 qui prévoit la réalisation d'un portrait socioéconomique des femmes et des hommes vivant seuls en situation de faible revenu au Québec. Elle s'appuie sur les données du *Recueil statistique sur les personnes seules en situation de faible revenu au Québec*, également produit par l'Institut de la statistique du Québec à la demande du MESS<sup>1</sup>, et vise à en faire ressortir les principaux constats.

---

1. Pour consulter le *Recueil statistique sur les personnes seules en situation de faible revenu au Québec*, voir [[statistique.quebec.ca/fr/document/personnes-seules-situation-faible-revenu](https://statistique.quebec.ca/fr/document/personnes-seules-situation-faible-revenu)] sur le site Web de l'Institut de la statistique du Québec.

L'objectif est de présenter une analyse descriptive de la situation des personnes vivant seules en situation de faible revenu au Québec selon la MPC. Plus particulièrement, l'analyse vise à :

- présenter l'évolution du taux de faible revenu des personnes seules entre 2015 et 2022, en le comparant à celui d'autres types de ménage ;
- mettre en évidence les écarts selon le sexe et d'autres caractéristiques sociodémographiques des personnes seules : âge, scolarité, statut d'immigration, statut de minorité visible et présence d'incapacité ;
- comparer le poids démographique des personnes seules dans l'ensemble de la population et leur poids dans l'ensemble de la population des personnes en situation de faible revenu ;
- analyser les disparités régionales au Québec et entre les provinces canadiennes en ce qui a trait au taux de faible revenu des personnes seules ;
- décrire le profil sociodémographique des personnes vivant seules en situation de faible revenu ;
- examiner l'intensité du faible revenu des personnes seules ;
- explorer les liens entre la situation de faible revenu des personnes seules et leur situation en matière de revenu, d'activité sur le marché du travail et de conditions de logement.

L'étude se divise en six sections, après la présentation de ses principaux aspects méthodologiques. La première examine l'évolution du taux de faible revenu chez les personnes seules au Québec, en comparaison avec d'autres groupes populationnels, et avec les autres provinces. On y présente également les taux différenciés de faible revenu des personnes seules selon la région administrative au Québec en 2020. La deuxième section dresse le profil sociodémographique des personnes seules en situation de faible revenu au Québec en 2022. La troisième porte sur l'intensité du faible revenu de ces personnes à l'aide de différents indicateurs. Enfin, les sections 4 à 6 présentent des analyses croisées entre la situation de faible revenu des personnes seules et, respectivement, leur situation en matière de revenu, d'activité sur le marché du travail et de logement. Dans ces dernières sections, les analyses sont différenciées selon le sexe, afin de mieux comprendre les réalités propres aux femmes et aux hommes seuls en situation de faible revenu.

# Aspects méthodologiques

## Concepts et définitions

### Les personnes seules

Aux fins de la présente analyse, une « personne seule » est une personne qui vit seule dans son logement, sans cohabiter avec d'autres personnes. À noter que cette définition diffère de celle d'une « personne hors famille économique », qui est utilisée, entre autres, pour la mesure du faible revenu selon la MPC. Cette dernière réfère à l'ensemble des personnes ne faisant pas partie d'une famille économique, qu'elles vivent seules ou non. La famille économique renvoie quant à elle à un groupe de deux personnes ou plus qui habitent dans le même logement et qui sont apparentées par le sang, par alliance, par union libre ou par adoption. Ainsi, toute personne ne faisant pas partie d'une telle unité est considérée comme étant une personne hors famille économique. Par exemple, deux personnes colocataires sans lien de parenté sont chacune considérées comme étant une personne hors famille économique, même si elles partagent le même logement. Notons que, parmi les personnes hors famille économique, 63 % vivaient seules et 37 % vivaient avec d'autres personnes non apparentées.

Pour mieux répondre aux besoins d'information du MESS, il a été décidé de se pencher sur la situation des personnes vivant seules dans leur logement. Il est à souligner que les taux de faible revenu selon la MPC varient considérablement selon qu'ils concernent les personnes hors famille économique (comprenant les personnes seules et les personnes vivant avec des personnes non apparentées), ou uniquement les personnes vivant seules. On observe des taux supérieurs chez le premier groupe, en raison de la présence particulièrement forte de jeunes encore aux études, vivant en colocation et disposant de revenus modestes. Les personnes hors famille économique vivant avec d'autres personnes non apparentées ont été exclues de l'analyse afin d'éviter le cas de ces étudiants et étudiantes en particulier, dont seul le revenu individuel est considéré pour la MPC alors que les coûts de logement doivent être partagés.

**En 2022, au Québec, près de 1,3 million de personnes de 16 ans et plus vivaient seules, dont 635 000 hommes et 695 000 femmes.**

### La Mesure du panier de consommation (MPC)

La MPC repose sur le coût des biens et des services devant composer le « **panier de consommation** » qui est jugé essentiel pour qu'une unité familiale comble ses besoins de base. Le panier comprend cinq composantes : l'alimentation, le logement, le transport, les vêtements et chaussures et les autres nécessités. Le coût du panier d'une unité familiale, qui est ajusté selon le nombre de personnes de l'unité et selon sa région de résidence définie pour la MPC, est comparé à son **revenu disponible aux fins de la MPC**. Ce dernier est calculé en soustrayant du revenu après impôt certaines dépenses non liées à la consommation, comme les cotisations sociales et les frais médicaux.

La MPC utilisée dans cette analyse est celle de l'année de base 2018. Les données couvrent la période de 2015 à 2022.

Une personne vivant seule est considérée comme étant en situation de faible revenu si son revenu disponible est inférieur au seuil de la MPC applicable selon sa région de résidence, soit, en 2022 :

|                             |           |
|-----------------------------|-----------|
| Régions rurales             | 21 773 \$ |
| Moins de 30 000 habitants   | 21 541 \$ |
| 30 000 à 99 999 habitants   | 21 511 \$ |
| 100 000 à 499 999 habitants | 21 783 \$ |
| RMR de Québec               | 22 706 \$ |
| RMR de Montréal             | 23 014 \$ |

## Définitions des variables sociodémographiques

### Scolarité

Le niveau de scolarité correspond au plus haut niveau d'études atteint et est regroupé en trois catégories : « Secondaire ou moins » inclut le niveau inférieur au diplôme d'études secondaires (DES), les études secondaires terminées ou postsecondaires partielles. La catégorie « Postsecondaire non universitaire » inclut les diplômes ou certificats postsecondaires non universitaires et la catégorie « Universitaire » inclut les diplômes ou certificats universitaires.

### Statut d'immigration

Le statut d'immigration indique si une personne est immigrante ou non immigrante.

La catégorie « Immigrant(e)s » regroupe les personnes qui sont, ou qui ont déjà été, des immigrant(e)s reçu(e)s ou des résident(e)s permanent(e)s. Il s'agit des personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrant(e)s qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont compris dans cette catégorie.

La catégorie « Non-immigrant(e)s » comprend les personnes qui sont des citoyen(ne)s canadien(ne)s de naissance ainsi que les résident(e)s non permanent(e)s (RNP). Les RNP sont les personnes d'un autre pays dont le lieu de résidence habituel est le Canada et qui sont titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou qui ont demandé le statut de réfugié(e) (demandeur[se]s d'asile).

### Statut de minorité visible

Le statut de minorité visible indique si une personne appartient ou non à une minorité visible, selon la définition de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. Celle-ci définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ». La population des minorités visibles est principalement composée des groupes suivants : Sud-Asiatique, Chinois, Noir, Philippin, Arabe, Latino-Américain, Asiatique du Sud-Est, Asiatique occidentale, Coréen et Japonais.

## Statut d'incapacité

Le statut d'incapacité indique si une personne présente ou non une incapacité. Celle-ci est définie par la présence d'un ou de plusieurs types de limitation ou de conditions à long terme (existantes depuis six mois ou susceptible de durer six mois ou plus), telles que : problème de vision, d'ouïe, de mobilité, de flexibilité, de dextérité, de douleur, d'apprentissage, de développement, de mémoire, de santé mentale, ou une condition non spécifiée (inconnue).

Les questions sur l'incapacité ont été posées à une seule personne du ménage, sélectionnée aléatoirement parmi les membres de 16 ans et plus (15 ans et plus en 2022). Il s'agit donc d'un sous-échantillon de l'enquête principale de *l'Enquête canadienne sur le revenu*.

## Définition des indicateurs

Les concepts et définitions des indicateurs présentés dans cette analyse sont détaillés dans des encadrés insérés dans les sections dans lesquelles ils sont abordés.

## Sources de données

---

Les statistiques présentées dans cette étude proviennent principalement de *l'Enquête canadienne sur le revenu* (ECR) de Statistique Canada. Elles comprennent également des données tirées du Recensement de la population pour des estimations concernant de très petits groupes populationnels, pour lesquels la précision de l'ECR n'était pas suffisante, soit des statistiques croisées selon le genre et d'autres caractéristiques des personnes seules en situation de faible revenu, ainsi que les données régionales.

## Population couverte et exclusions

---

Ensemble des personnes de 16 ans et plus (15 ans et plus pour le recensement).

L'ECR exclut les personnes vivant dans un établissement institutionnel, les personnes vivant dans une communauté des Premières Nations et celles vivant dans des ménages situés dans des régions extrêmement éloignées où la densité de population est très faible. L'ECR cible uniquement les personnes vivant en logement, ce qui exclut d'emblée les personnes itinérantes.

Le Recensement de la population comprend toutes les personnes ayant un lieu de résidence habituel au Canada, mais les résident(e)s étranger(-ère)s sont exclu(e)s. Il ne couvre pas les personnes itinérantes de manière adéquate, entre autres, car il ne prend en compte que les personnes présentes dans les refuges pour sans-abris le soir du recensement.

## Production des données

---

Les statistiques basées sur les données de l'ECR ont été produites par l'Institut de la statistique du Québec à partir des fichiers de microdonnées disponibles au Centre interuniversitaire québécois de statistiques sociales (CIQSS), membre du Réseau canadien des Centres de données de recherche (RCCDR)<sup>1</sup>.

Les statistiques basées sur les données du recensement sont des compilations effectuées par Statistique Canada à la demande de l'Institut, aux fins du recueil statistique accompagnant la présente analyse.

### Précision des estimations et tests statistiques

Les statistiques présentées étant basées sur un échantillon, elles sont sujettes à l'erreur d'échantillonnage. Des tests statistiques ont été effectués afin de comparer certains groupes. Sauf avis contraire, les différences évoquées dans les points saillants ont été confirmées par ces tests. Pour plus d'information sur les notions de précision statistique et de différence significative sur le plan statistique, consulter la page [Notions statistiques pour l'analyse de données d'enquête](#).

À noter que les analyses et les statistiques présentées dans ce bulletin sont de nature descriptive et bi-variée. Elles se limitent aux relations entre deux variables, sans tenir compte de l'interaction de plusieurs autres facteurs, et elles ne permettent pas d'établir un lien de cause à effet.

---

1. Les activités du CIQSS sont rendues possibles grâce à l'appui financier du Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH), des Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI), de Statistique Canada, des Fonds de recherche du Québec ainsi que de l'ensemble des universités québécoises qui participent à leur financement.

# Tendances et variations du taux de faible revenu

---

## Évolution et comparaison

---

Cette section examine l'évolution du taux de faible revenu des personnes vivant seules, selon la Mesure du panier de consommation (MPC), et inclut une analyse différenciée selon le sexe. La situation des personnes seules est mise en perspective par rapport à celle d'autres structures familiales. De même, on compare la situation des personnes seules au Québec à celle des personnes seules dans les autres provinces canadiennes, ainsi que selon les différentes régions administratives du Québec. Cette approche vise à faire ressortir les tendances propres à ce groupe de personnes et à les situer dans un contexte géographique et social plus large.

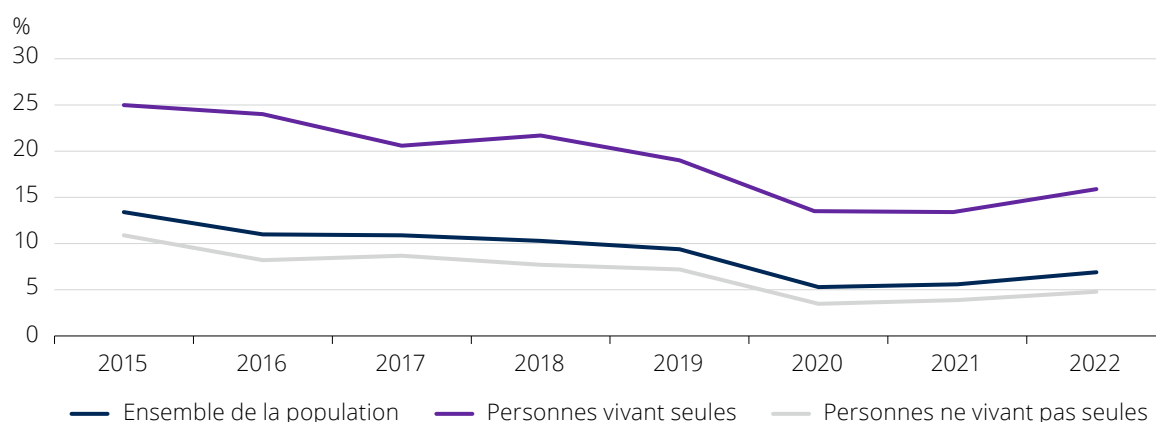
### **Les personnes vivant seules présentent un taux de faible revenu selon la MPC nettement supérieur à celui des personnes ne vivant pas seules**

En 2022, selon la MPC, 16 % des personnes vivant seules au Québec étaient considérées comme étant à faible revenu, comparativement à 4,8 % chez celles ne vivant pas seules. À titre informatif, ce taux s'élevait à 7 % pour l'ensemble de la population de 16 ans et plus (figure 1).

Une tendance générale à la baisse des taux a été observée entre 2015 et 2019 : ils sont passés de 25 % à 19 % chez les personnes vivant seules, et de 11 % à 5 % chez les personnes ne vivant pas seules. Ils ont atteint un creux historique au cours des années 2020 et 2021 à la suite des mesures exceptionnelles mises en place durant la pandémie de COVID-19. Bien que les taux aient augmenté en 2022, sans toutefois retrouver les niveaux d'avant la pandémie de COVID-19, cette tendance témoigne d'une amélioration de la situation économique des personnes vivant seules sur le plan de la MPC, même si leur taux de faible revenu demeure élevé par rapport à celui des personnes ne vivant pas seules.

Figure 1

**Taux de faible revenu selon la MPC (base de 2018), ensemble de la population de 16 ans et plus, personnes de 16 ans et plus vivant seules et personnes de 16 ans et plus ne vivant pas seules, Québec, 2015 à 2022**



Notes : L'écart entre le taux des personnes vivant seules et celui des personnes ne vivant pas seules est statistiquement significatif chaque année (au seuil de 0,05).

La variation du taux entre 2015 et 2022 est significative pour les trois groupes (au seuil de 0,05).

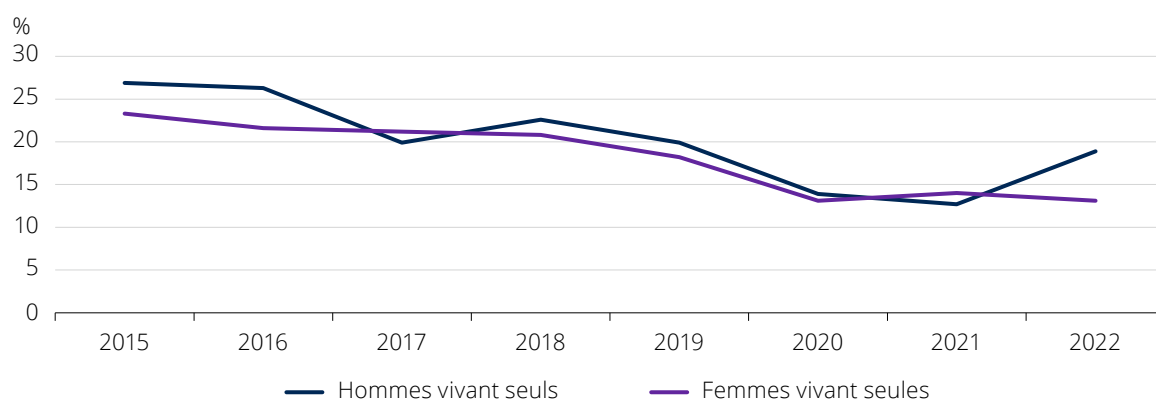
Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2015 à 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

### Alors que les taux des hommes et des femmes seules étaient historiquement comparables, celui des hommes a augmenté en 2022, créant un écart significatif en faveur des femmes

Les tendances observées pour les femmes et les hommes vivant seuls sont globalement similaires, avec une diminution générale sur la période 2015-2022, malgré quelques variations annuelles. Les taux annuels ne diffèrent pas significativement l'un de l'autre, à l'exception de 2022, où un écart de près de 6 points est détecté pour la première fois en défaveur des hommes (19 % c. 13 % chez les femmes, figure 2).

Figure 2

**Taux de faible revenu selon la MPC (base de 2018), selon le sexe, personnes de 16 ans et plus vivant seules, Québec, 2015 à 2022**



Notes : L'écart entre le taux des hommes et celui des femmes est statistiquement significatif uniquement pour l'année 2022 (au seuil de 0,05). La variation du taux entre 2015 et 2022 est significative pour les deux groupes.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2015 à 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## Comparaison de l'évolution du taux de faible revenu selon le type de famille : les personnes seules demeurent les plus vulnérables

Les taux de faible revenu varient considérablement selon le type de famille. Ils sont particulièrement élevés chez les personnes vivant seules, surpassant ceux observés chez tous les autres types de famille, à l'exception des personnes hors famille économique vivant avec d'autres personnes non apparentées (par exemple, vivant en colocation) (figure 3).

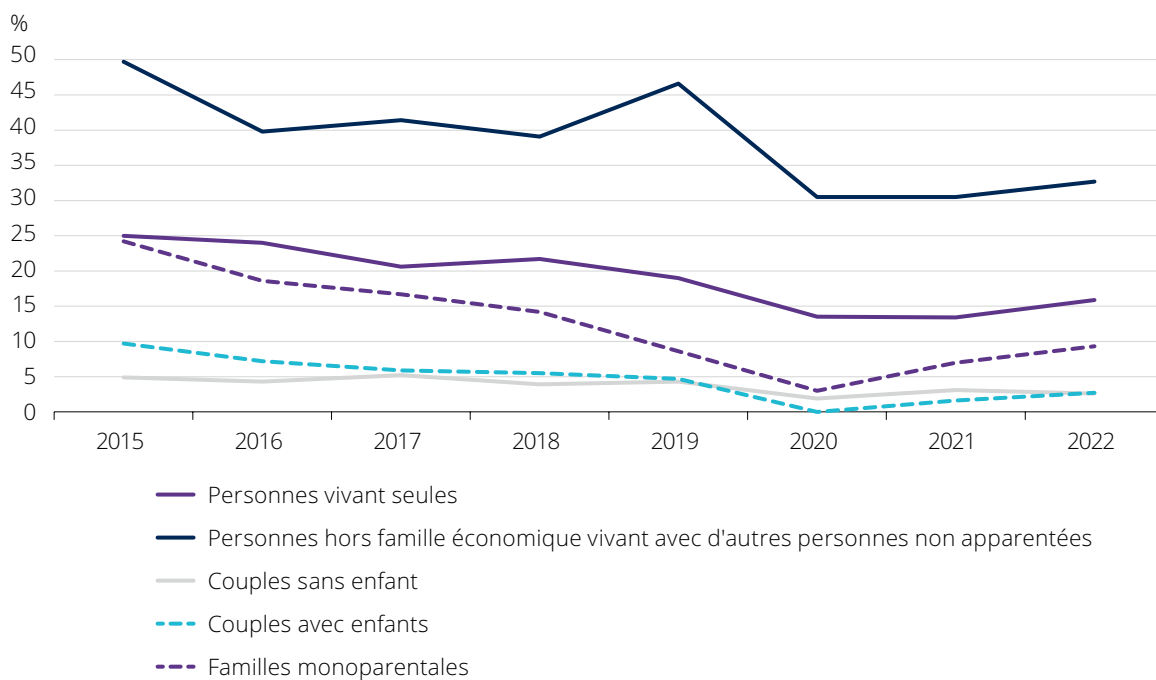
Parmi les personnes hors famille économique, celles vivant avec d'autres personnes non apparentées étaient proportionnellement plus nombreuses à être en situation de faible revenu (33 %) que celles vivant seules (16 %).

Parmi les personnes ne vivant pas seules, les couples, qu'ils aient ou non des enfants, étaient les moins touchés, avec des taux respectifs de 2,7 % et 2,6 %. À l'inverse, les familles monoparentales affichaient le taux de faible revenu le plus élevé, à 9 % en 2022, un taux tout de même inférieur à celui des personnes vivant seules.

L'évolution des taux de faible revenu révèle une tendance générale à la baisse pour l'ensemble des groupes avant 2020. Cette année-là, la plupart d'entre eux ont connu une diminution marquée du taux, principalement en raison des mesures d'aide gouvernementales instaurées pendant la pandémie de COVID-19. Toutefois, à partir de 2021, plusieurs groupes ont vu leur taux remonter, une évolution qui contraste avec la tendance des années précédentes.

Figure 3

**Taux de faible revenu selon la MPC (base de 2018), selon le type de famille, personnes de 16 ans et plus, Québec, 2015 à 2022**



Notes : Pour les couples, avec ou sans enfants, et les personnes hors famille économique vivant avec d'autres personnes non apparentées, un écart significatif est observé chaque année par rapport aux personnes vivant seules (au seuil de 0,05). Pour les familles monoparentales, l'écart est significatif à partir de 2019. Pour les cinq groupes, la variation du taux entre 2015 et 2022 s'avère significative.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2015 à 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Enfin, si l'écart entre les personnes vivant seules et les autres groupes a généralement diminué au fil du temps, il s'est accentué par rapport aux familles monoparentales. En effet, ces dernières ayant bénéficié d'une amélioration marquée de leurs conditions de vie (Conseil du statut de la femme 2019), leur taux a baissé de près de 15 points de pourcentage entre 2015 et 2022. En comparaison, le taux des personnes vivant seules n'a baissé que de 9 points, alors que les deux groupes affichaient des taux similaires en 2015, soit autour de 24 % et de 25 %.

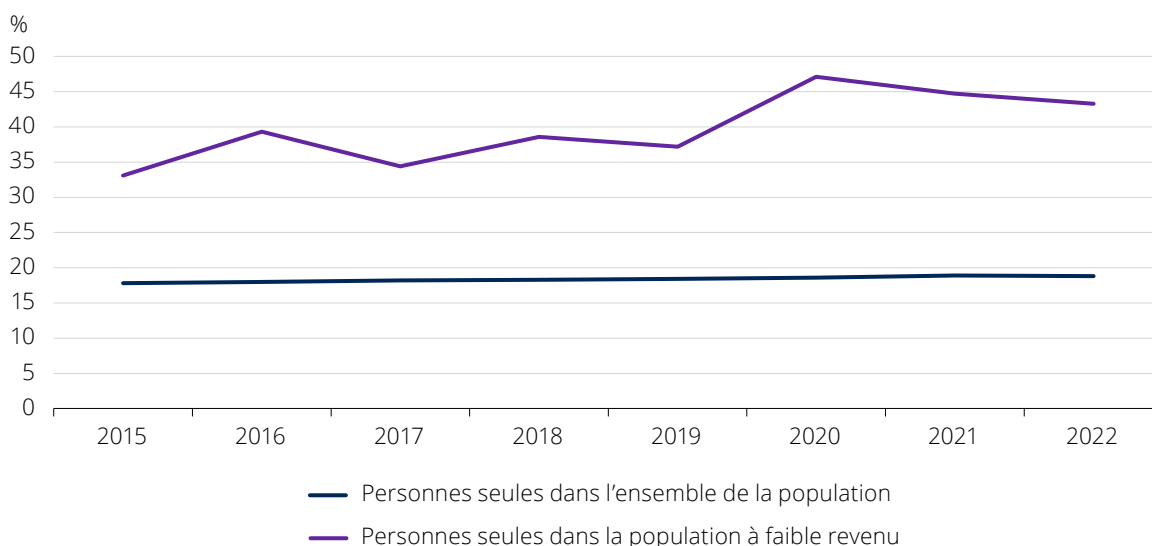
### Évolution de la part des personnes seules parmi l'ensemble de la population et parmi les personnes en situation de faible revenu : une surreprésentation persistante et croissante face à la pauvreté

La part des personnes vivant seules parmi l'ensemble des 16 ans et plus a légèrement progressé au fil des années ; elle est passée de 18 % en 2015 à 19 % en 2022 (figure 4).

En revanche, on constate que la part des personnes vivant seules parmi les personnes à faible revenu de 16 ans et plus est particulièrement élevée et présente d'importantes variations au cours de la période. Elle est passée de 33 % en 2015 à un sommet de 47 % en 2020, avant de redescendre à 43 % en 2022 (figure 4). Ces résultats illustrent la forte surreprésentation des personnes vivant seules au sein de la population à faible revenu de 16 ans et plus, ainsi que leur poids démographique croissant au sein de ce groupe, attribuable notamment à la diminution du poids des personnes de 16 ans et plus vivant en couple avec enfant, qui est passée de 17 % en 2015 à 10 % en 2022 (données non présentées).

**Figure 4**

**Évolution de la part des personnes seules parmi l'ensemble de la population et parmi les personnes à faible revenu selon la MPC, personnes de 16 ans et plus, Québec, 2015 à 2022**



Note : Pour les deux groupes, la variation de la proportion entre 2015 et 2022 est significative.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2015 à 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## Comparaison avec les autres provinces canadiennes : le taux de faible revenu des personnes seules considérablement inférieur au Québec

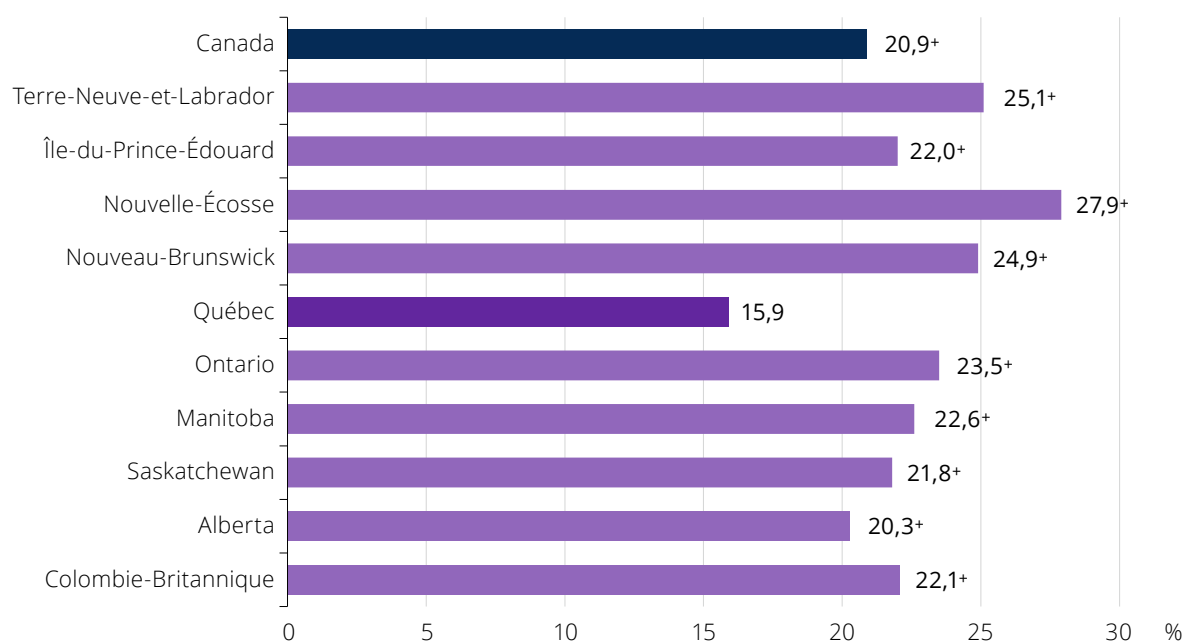
Des dynamiques différentes sont observées selon la province entre 2015 et 2022. Le Québec se distingue comme la province affichant le taux de faible revenu le plus bas chez les personnes vivant seules âgées de 16 ans et plus (16 % en 2022), comparativement à des taux variant entre 20 % et 28 % dans les autres provinces (figure 5). À noter que c'est également au Québec que la proportion de personnes vivant seules est la plus élevée, l'Ontario enregistrant la proportion la plus basse (19 % au Québec c. 12 % en Ontario en 2021 selon les données du recensement) (Statistique Canada 2022). Cette prévalence élevée au Québec peut s'expliquer par des facteurs tels que les conditions économiques, les coûts de logement inférieurs, certaines mesures fiscales avantageuses comme les crédits d'impôt pour personnes vivant seules (Statistique Canada 2019), ainsi que des aspects socioculturels comme une instabilité conjugale supérieure (Le Bourdais et coll. 2014).

Le taux de faible revenu des personnes vivant seules n'a pas significativement varié entre 2015 et 2022 à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse, en Saskatchewan et au Manitoba. Il a cependant augmenté en Alberta, tandis qu'à l'instar du Québec, une diminution était enregistrée en Ontario, à Terre-Neuve-et-Labrador, au Nouveau-Brunswick et en Colombie-Britannique (données non présentées<sup>2</sup>).

Ainsi, alors qu'en 2015 le Québec affichait un taux se situant en dessous de celui de l'Alberta et était comparable à celui de l'Ontario, de l'Île-du-Prince-Édouard, du Manitoba et de la Saskatchewan, il affichait en 2022 le taux le plus bas, et de loin, de toutes les provinces pour ce groupe (figure 5).

**Figure 5**

**Taux de faible revenu selon la MPC (base de 2018), personnes de 16 ans et plus vivant seules, Canada et provinces, 2022**



+ Indique que le taux de faible revenu de la province concernée est significativement supérieur à celui du Québec au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

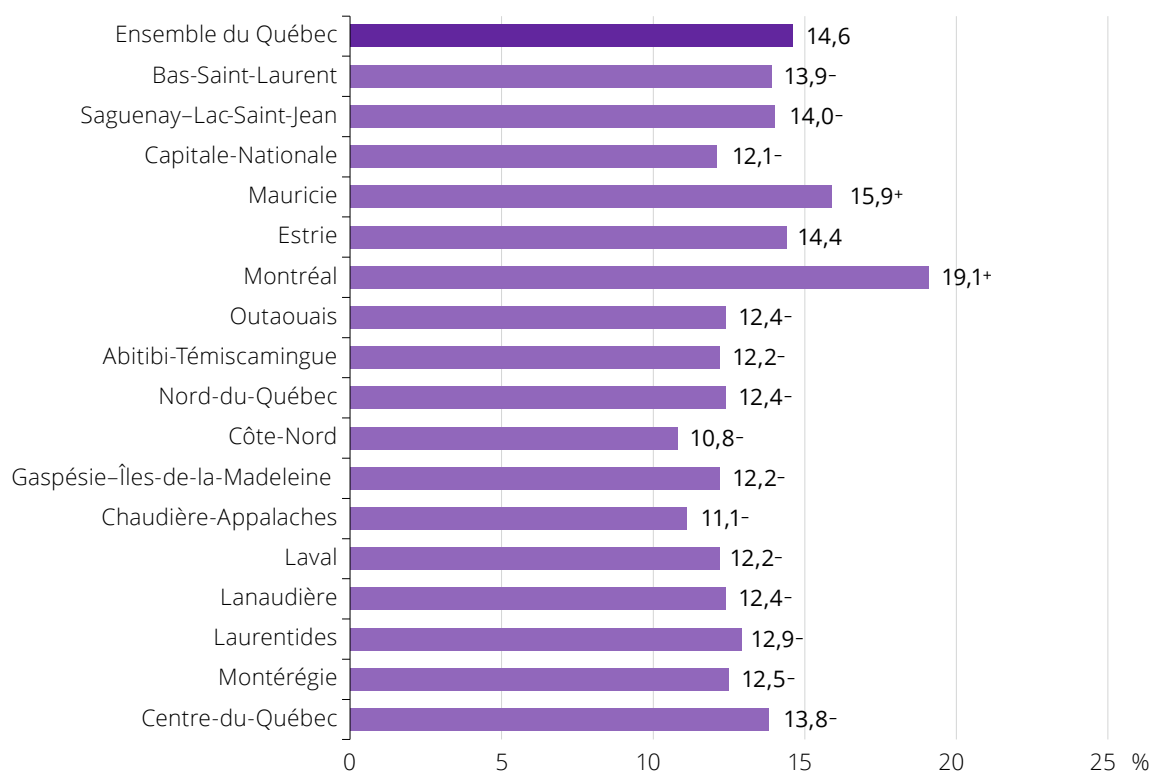
2. Voir le tableau « Geo\_1.1 » du recueil statistique accompagnant la présente analyse.

## Comparaison régionale au Québec : Montréal affiche le plus haut taux de faible revenu chez les personnes vivant seules

On observe également des disparités entre les régions du Québec en ce qui concerne le taux de faible revenu des personnes vivant seules âgées de 15 ans et plus. En 2020, selon le Recensement de la population<sup>3</sup>, la région administrative de Montréal affichait le taux le plus élevé au Québec (19 %, voir la figure 6). Elle était suivie de la Mauricie (16 %), seule autre région que Montréal à avoir enregistré un taux significativement supérieur à la moyenne provinciale (15 %). La Côte-Nord affichait un taux de 11 % la même année, soit le plus bas de toutes les régions. Les autres régions présentaient des taux inférieurs à la moyenne de la province, sauf l'Estrie, où le taux était comparable.

**Figure 6**

**Taux de faible revenu selon la MPC (base de 2018), personnes de 15 ans et plus<sup>1</sup> vivant seules, régions administratives du Québec, 2020**



1. Les résultats tirés du recensement couvrent les personnes de 15 ans et plus, alors que ceux issus de l'ECR portent sur les personnes de 16 ans et plus.
2. Les données régionales sont tirées du recensement de la population plutôt que de l'Enquête canadienne sur le revenu, d'où la période de référence de 2020 plutôt que de 2022.
- +/- Indique que le taux de faible revenu de la région est significativement supérieur/inférieur à celui du reste du Québec, c'est-à-dire à l'ensemble du Québec excluant la région concernée, au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Recensement de la population*, 2021. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

3. Les résultats régionaux sont tirés du Recensement de la population plutôt que de l'Enquête canadienne sur le revenu afin d'assurer une meilleure fiabilité des estimations.

## Taux de faible revenu selon différentes caractéristiques sociodémographiques des personnes seules

### Certains groupes populationnels sont plus susceptibles que d'autres d'être en situation de faible revenu

Cette section présente les taux de faible revenu des personnes vivant seules au Québec en 2022 selon la MPC, en fonction de plusieurs caractéristiques sociodémographiques : le sexe, le groupe d'âge, le niveau de scolarité, le statut d'immigration, l'appartenance à une minorité visible et la présence d'une incapacité<sup>4</sup>. Dans le tableau 1, ces données sont mises en perspectives avec celles portant sur l'ensemble de la population, et montrent que les taux sont systématiquement plus élevés chez les personnes vivant seules que chez les autres, quel que soit le groupe populationnel. Ces ventilations permettent d'identifier les groupes les plus vulnérables par rapport au faible revenu, ainsi que ceux pour lesquels les écarts sont les plus prononcés.

#### Sexe

Les hommes vivant seuls affichent un taux de faible revenu plus élevé que celui des femmes en 2022 (19 % c. 13 %). Ce résultat contraste avec d'autres indicateurs économiques, selon lesquels les femmes sont généralement désavantagées par rapport aux hommes<sup>5</sup>.

#### Groupe d'âge

L'âge est un facteur associé à des écarts importants : parmi les personnes vivant seules, les jeunes de 16 à 24 ans présentent le taux de faible revenu le plus élevé (40 %) tandis qu'il est le plus faible chez les personnes de 65 ans et plus (6 %).

#### Scolarité

Les personnes vivant seules et ayant un niveau de scolarité inférieur affichent un taux de faible revenu plus élevé que celles ayant un niveau de scolarité supérieur. Ainsi, le taux de faible revenu s'élevait à 20 % pour les personnes ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins, comparativement à 14 % pour celles titulaires d'un diplôme postsecondaire non universitaire, et à 13 % pour les personnes détenant un diplôme universitaire.

#### Statut d'immigration

Parmi les personnes vivant seules, on n'observe pas de différence significative dans les taux de faible revenu selon le statut d'immigration.

#### Statut de minorité visible

Les personnes vivant seules appartenant à une minorité visible sont plus susceptibles de vivre sous le seuil de faible revenu. Leur taux était plus élevé que celui des personnes n'appartenant pas à une minorité visible, soit 23 % contre 15 %.

4. Consulter la section [Aspects méthodologiques](#) de cette analyse pour plus d'information sur certaines caractéristiques sociodémographiques.

5. En matière de revenu par exemple, les hommes, qu'ils vivent seuls ou non, se trouvent avantagés par rapport aux femmes ; leur revenu après impôt est plus élevé en 2022, qu'il s'agisse de la moyenne ou de la médiane du revenu (ISQ 2025b).

## Statut d'incapacité

Le statut d'incapacité est un facteur important dans la prévalence du faible revenu. Les personnes vivant seules ayant déclaré une incapacité affichent un taux de faible revenu plus élevé que celui des personnes n'en ayant pas déclaré, soit 19 % comparativement à 12 %.

Ainsi, certains facteurs sociodémographiques, comme le fait d'être un homme, d'appartenir au groupe d'âge de 16 à 24 ans, d'avoir un faible niveau de scolarité, ainsi que des facteurs liés à la vulnérabilité sociale comme l'appartenance à une minorité visible ou la présence d'une incapacité, sont associés à une probabilité plus élevée de vivre dans une situation de faible revenu (selon la MPC) chez les personnes vivant seules.

### Encadré 1

#### Taux de participation aux études élevé chez les jeunes de 16 à 24 ans

On observe que le taux de faible revenu chez les jeunes de 16 à 24 ans vivant seules est particulièrement élevé ; il a atteint 40 % en 2022. Toutefois, plusieurs éléments contextuels permettent de nuancer ce constat :

- **Participation aux études élevée :** 79 % des personnes de 16 à 24 ans vivant seules et étant en situation de faible revenu selon la MPC ont fréquenté un établissement d'enseignement à temps plein au cours de l'année (donnée non présentée).
- **Période de transition économique :** de nombreux jeunes occupaient des emplois à temps partiel ou saisonnier en parallèle de leurs études, ou encore ne travaillaient pas, ce qui explique leur faible revenu annuel. Pour plusieurs, cette situation devrait être temporaire, le temps de terminer leurs études et d'obtenir un travail en lien avec ces dernières.
- **Soutien financier non mesuré :** les données ne permettent pas de prendre en compte les transferts d'argent entre particuliers. Il est donc possible qu'une partie de ces personnes jeunes, considérées comme étant à faible revenu dans les statistiques, reçoivent du soutien financier non déclaré, de la part de leurs parents par exemple.

Tableau 1

**Nombre de personnes à faible revenu et taux de faible revenu selon la MPC (base de 2018), selon différentes caractéristiques sociodémographiques, personnes de 16 ans et plus vivant seules et ensemble de la population de 16 ans et plus, Québec, 2022**

|                                            | Personnes vivant seules |                     |             |             | Ensemble de la population |                      |            |            |
|--------------------------------------------|-------------------------|---------------------|-------------|-------------|---------------------------|----------------------|------------|------------|
|                                            | Estimation              |                     | IC à 95 %   |             | Estimation                |                      | IC à 95 %  |            |
|                                            | n                       | %                   | B.I.        | B.S.        | n                         | %                    | B.I.       | B.S.       |
| <b>Total (16 ans et plus)</b>              | <b>211 367</b>          | <b>15,9</b>         | <b>14,8</b> | <b>17,0</b> | <b>487 877</b>            | <b>6,9</b>           | <b>6,5</b> | <b>7,3</b> |
| <b>Sexe</b>                                |                         |                     |             |             |                           |                      |            |            |
| Hommes                                     | 120 084                 | 18,9 <sup>a</sup>   | 17,1        | 20,8        | 264 602                   | 7,5 <sup>a</sup>     | 7,0        | 8,0        |
| Femmes                                     | 91 283                  | 13,1 <sup>a</sup>   | 11,8        | 14,6        | 223 275                   | 6,3 <sup>a</sup>     | 5,8        | 6,8        |
| <b>Groupe d'âge</b>                        |                         |                     |             |             |                           |                      |            |            |
| 16 à 24 ans                                | 13 476                  | 40,0 <sup>a</sup>   | 30,6        | 50,2        | 75 154                    | 9,4 <sup>a,b</sup>   | 7,8        | 11,1       |
| 25 à 44 ans                                | 56 407                  | 15,7 <sup>a</sup>   | 13,6        | 18,2        | 169 112                   | 7,5 <sup>a,c</sup>   | 6,8        | 8,3        |
| 45 à 64 ans                                | 112 847                 | 24,3 <sup>a</sup>   | 22,0        | 26,6        | 192 325                   | 8,5 <sup>d</sup>     | 7,7        | 9,2        |
| 65 ans et plus                             | 28 637                  | 6,1 <sup>a</sup>    | 5,1         | 7,2         | 51 287                    | 2,9 <sup>b,c,d</sup> | 2,5        | 3,3        |
| <b>Scolarité</b>                           |                         |                     |             |             |                           |                      |            |            |
| Secondaire ou moins                        | 97 146                  | 20,0 <sup>a,b</sup> | 18,2        | 22,1        | 219 083                   | 8,4 <sup>a,b</sup>   | 7,7        | 9,1        |
| Postsecondaire non universitaire           | 64 293                  | 14,1 <sup>a</sup>   | 12,4        | 16,1        | 138 986                   | 5,7 <sup>a</sup>     | 5,2        | 6,3        |
| Universitaire                              | 49 928                  | 12,8 <sup>b</sup>   | 10,8        | 15,1        | 129 808                   | 6,4 <sup>b</sup>     | 5,6        | 7,1        |
| <b>Statut d'immigration</b>                |                         |                     |             |             |                           |                      |            |            |
| Immigrant(e)s                              | 32 442                  | 17,5                | 14,2        | 21,4        | 118 060                   | 8,7 <sup>a</sup>     | 7,4        | 10,0       |
| Non-immigrant(e)s                          | 178 925                 | 15,6                | 14,5        | 16,8        | 369 817                   | 6,5 <sup>a</sup>     | 6,1        | 6,8        |
| <b>Statut de minorité visible</b>          |                         |                     |             |             |                           |                      |            |            |
| Appartiennent à une minorité visible       | 32 984                  | 23,2 <sup>a</sup>   | 19,1        | 27,9        | 133 787                   | 10,3 <sup>a</sup>    | 8,9        | 11,8       |
| N'appartiennent pas à une minorité visible | 178 383                 | 15,0 <sup>a</sup>   | 13,9        | 16,2        | 354 090                   | 6,1 <sup>a</sup>     | 5,8        | 6,5        |
| <b>Statut d'incapacité</b>                 |                         |                     |             |             |                           |                      |            |            |
| Ont déclaré une incapacité                 | 80 053                  | 19,4 <sup>a</sup>   | 17,0        | 22,1        | 148 807                   | 9,4 <sup>a</sup>     | 8,2        | 10,8       |
| N'ont pas déclaré d'incapacité             | 112 583                 | 11,9 <sup>a</sup>   | 10,5        | 13,4        | 274 797                   | 5,0 <sup>a</sup>     | 4,5        | 5,5        |

a-d Pour une année et une variable de croisement données, exprime une différence significative entre les groupes populationnels concernés au seuil de 0,05.

IC : intervalle de confiance ; B.I. : borne inférieure ; B.S. : borne supérieure.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## Encadré 2

**Comparaison avec la Mesure du faible revenu (MFR)**

À la différence de la MPC, qui repose sur un seuil de faible revenu dit « absolu » lié au coût d'un panier de consommation essentiel, la MFR est une mesure de faible revenu dite relative. Elle permet d'évaluer la situation d'une personne comparativement à celle des autres dans la société. Selon cette approche, une personne est considérée comme étant en situation de faible revenu si son revenu ajusté selon la taille de son ménage<sup>1</sup> est inférieur à 50 % du revenu médian ajusté de l'ensemble de la population.

Le seuil de la MFR pour une personne seule était de 31 807 \$ au Québec en 2022.

En 2022, **selon la MFR, 26 %** des personnes vivant seules, soit environ 348 000 personnes (données non présentées<sup>2</sup>), se situaient sous le seuil de faible revenu, comparativement à **16 % selon la MPC**, ce qui représente un peu plus de 210 000 personnes (données non présentées<sup>3</sup>).

Les taux de faible revenu des personnes vivant seules sont systématiquement plus élevés selon la MFR que selon la MPC, ce qui reflète la capacité de la MFR de mieux saisir les écarts relatifs (voir la figure 7). Cependant, on trouve des écarts plus prononcés entre les deux mesures pour certains groupes, notamment chez :

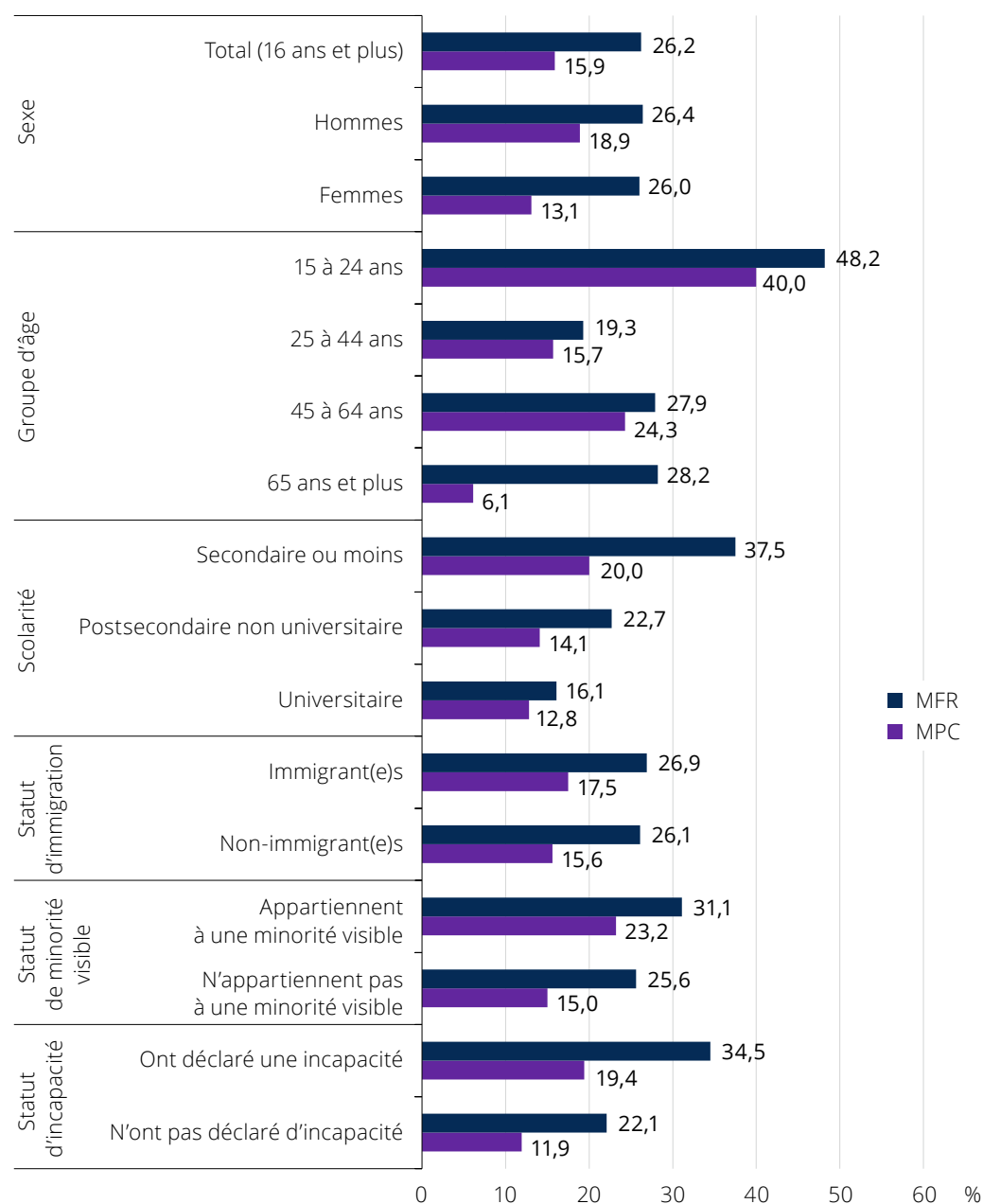
- les personnes de 65 ans et plus (écart de 22 points en 2022) ;
- les personnes ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins (écart de 18 points) ;
- les personnes ayant déclaré une incapacité (écart de 15 points) ;
- les femmes (écart de 13 points).

*Suite à la page 24*

- 
1. Consultez les notes méthodologiques pour une description détaillée de ce concept de revenu.
  2. Voir le tableau « Tab\_3.1 » du recueil statistique accompagnant la présente analyse.
  3. *Idem*.

**Figure 7**

**Comparaison des taux de faible revenu selon la MPC (base de 2018) et selon la MFR, selon différentes caractéristiques sociodémographiques, personnes de 16 ans et plus vivant seules, Québec, 2022**



Note : Les taux selon la MPC sont tous significativement plus faibles que ceux selon la MFR, au seuil de 0,05.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

**Les personnes vivant seules représentent une part importante de la population à faible revenu, quelles que soient les caractéristiques sociodémographiques.**

Comme mentionné précédemment, même si elles ne constituaient que 19 % de la population de 16 ans et plus au Québec en 2022, les personnes vivant seules représentaient 43 % des personnes en situation de faible revenu selon la MPC en 2022 (figure 4).

Cette surreprésentation des personnes seules parmi celles à faible revenu s'observe chez l'ensemble des groupes sociodémographiques étudiés, les proportions y étant généralement plus élevées que dans l'ensemble de la population (tableau 2).

Certains groupes affichent toutefois des écarts très prononcés. C'est notamment le cas des personnes vivant seules âgées de 45 à 64 ans, qui représentaient 21 % de l'ensemble des personnes de 45 à 64 ans, mais 59 % des personnes à faible revenu de ce groupe d'âge. De même, les personnes de 16 à 24 ans vivant seules constituaient 4,2 % de l'ensemble de ce groupe d'âge, mais comptaient pour 18 % des jeunes à faible revenu, une nette surreprésentation au sein de ce groupe.

Tableau 2

**Part des personnes seules parmi l'ensemble du groupe sociodémographique et parmi les personnes à faible revenu selon la MPC au sein du groupe, selon le groupe sociodémographique, personnes de 16 ans et plus, Québec, 2022**

| Groupe sociodémographique                  | Part des personnes seules dans le total du groupe |           |      | Part des personnes seules dans le total des personnes à faible revenu dans le groupe |           |      | Différence significative entre les parts |
|--------------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------|------|--------------------------------------------------------------------------------------|-----------|------|------------------------------------------|
|                                            | Estim.                                            | IC à 95 % |      | Estim.                                                                               | IC à 95 % |      |                                          |
|                                            | %                                                 | B.I.      | B.S. | %                                                                                    | B.I.      | B.S. |                                          |
| Total (16 ans et plus)                     | 18,8                                              | 18,6      | 18,9 | 43,3                                                                                 | 40,6      | 46,0 |                                          |
| Sexe                                       |                                                   |           |      |                                                                                      |           |      |                                          |
| Hommes                                     | 18,0 <sup>a</sup>                                 | 17,6      | 18,4 | 45,4                                                                                 | 41,9      | 49,0 | +                                        |
| Femmes                                     | 19,5 <sup>a</sup>                                 | 19,1      | 20,0 | 40,9                                                                                 | 37,0      | 44,9 | +                                        |
| Groupe d'âge                               |                                                   |           |      |                                                                                      |           |      |                                          |
| 16 à 24 ans                                | 4,2 <sup>a</sup>                                  | 3,5       | 5,1  | 17,9 <sup>a,b,c</sup>                                                                | 12,7      | 24,7 | +                                        |
| 25 à 44 ans                                | 15,9 <sup>a</sup>                                 | 15,2      | 16,7 | 33,4 <sup>a,d,e</sup>                                                                | 29,0      | 38,1 | +                                        |
| 45 à 64 ans                                | 20,5 <sup>a</sup>                                 | 19,8      | 21,3 | 58,7 <sup>b,d</sup>                                                                  | 53,9      | 63,3 | +                                        |
| 65 ans et plus                             | 26,7 <sup>a</sup>                                 | 26,2      | 27,2 | 55,8 <sup>c,e</sup>                                                                  | 47,0      | 64,4 | +                                        |
| Scolarité                                  |                                                   |           |      |                                                                                      |           |      |                                          |
| Secondaire ou moins                        | 18,5                                              | 17,8      | 19,2 | 44,3                                                                                 | 40,0      | 48,7 | +                                        |
| Postsecondaire non universitaire           | 18,8                                              | 18,1      | 19,5 | 46,3                                                                                 | 41,0      | 51,6 | +                                        |
| Universitaire                              | 19,1                                              | 18,2      | 20,1 | 38,5                                                                                 | 32,3      | 45,0 | +                                        |
| Statut d'immigration                       |                                                   |           |      |                                                                                      |           |      |                                          |
| Immigrant(e)s                              | 13,7 <sup>a</sup>                                 | 12,5      | 14,9 | 27,5 <sup>a</sup>                                                                    | 22,1      | 33,5 | +                                        |
| Non-immigrant(e)s                          | 20,0 <sup>a</sup>                                 | 19,7      | 20,3 | 48,4 <sup>a</sup>                                                                    | 45,3      | 51,5 | +                                        |
| Statut de minorité visible                 |                                                   |           |      |                                                                                      |           |      |                                          |
| Appartiennent à une minorité visible       | 10,9 <sup>a</sup>                                 | 9,8       | 12,1 | 24,7 <sup>a</sup>                                                                    | 19,6      | 30,5 | +                                        |
| N'appartiennent pas à une minorité visible | 20,5 <sup>a</sup>                                 | 20,2      | 20,9 | 50,4 <sup>a</sup>                                                                    | 46,9      | 53,8 | +                                        |
| Statut d'incapacité                        |                                                   |           |      |                                                                                      |           |      |                                          |
| Ont déclaré une incapacité                 | 26,1 <sup>a</sup>                                 | 24,5      | 27,7 | 53,8 <sup>a</sup>                                                                    | 46,7      | 60,7 | +                                        |
| N'ont pas déclaré d'incapacité             | 17,2 <sup>a</sup>                                 | 16,4      | 17,9 | 41,0 <sup>a</sup>                                                                    | 36,4      | 45,7 | +                                        |

\* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-e Pour un type de part et une variable de croisement donnés, exprime une différence significative entre les groupes populationnels concernés au seuil de 0,05.

+ Pour un groupe populationnel donné (p. ex. un groupe d'âge), exprime une part significativement plus importante des personnes seules dans le total des personnes en situation de faible revenu que dans le total de la population du groupe, au seuil de 0,05.

IC : intervalle de confiance ; B.I. : borne inférieure ; B.S. : borne supérieure.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## Analyse du faible revenu différenciée selon le genre des personnes vivant seules : des taux supérieurs chez les hommes

À partir des données du Recensement de la population de 2020<sup>6</sup>, dont la taille de l'échantillon permet une forte puissance statistique, il a été possible d'examiner les taux de faible revenu des personnes vivant seules différenciés selon leur genre et d'autres caractéristiques sociodémographiques. Globalement, on constate que les taux de faible revenu selon la MPC sont plus élevés chez les hommes que chez les femmes pour tous les sous-groupes populationnels, à l'exception de celui des 15 à 24 ans, où l'on observe l'inverse, et de ceux des personnes de 65 ans et plus, et des personnes appartenant à une minorité visible, pour lesquels on ne détecte pas de différence significative selon le genre (tableau 3).

Des différences notables émergent au sein de certains groupes sociodémographiques. Les écarts entre les genres sont plus marqués parmi les personnes seules ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins (20 % chez les hommes c. 16 % chez les femmes) ou de niveau universitaire (13 % c. 10 %), ainsi que chez les personnes immigrantes (15 % c. 12 %) et celles n'appartenant pas à une minorité visible (15 % c. 12 %).

En revanche, aucun écart significatif entre les genres n'est observé chez les personnes de 65 ans et plus vivant seules ni chez celles appartenant à une minorité visible.

Les données régionales ventilées selon le genre, présentées dans le recueil statistique<sup>7</sup>, révèlent des tendances similaires à celles observées à l'échelle du Québec, avec des taux généralement supérieurs chez les hommes. On relève toutefois une exception pour la région de la Côte-Nord, où le taux observé chez les femmes est significativement plus élevé que celui des hommes (12 % c. 11 %).

---

6. Certaines différences méthodologiques entre les deux sources de données peuvent entraîner de légers écarts dans les résultats par rapport à ceux obtenus à l'aide de l'ECR. Notamment, le recensement inclut les personnes âgées de 15 ans et plus, contrairement à l'ECR qui se limite aux 16 ans et plus. De plus, l'information sur le statut d'incapacité n'est pas disponible dans les données du recensement.

7. Voir le tableau « Tab\_1.2b » du recueil statistique accompagnant la présente analyse.

**Tableau 3**

**Nombre de personnes à faible revenu et taux de faible revenu selon la MPC (base de 2018), selon le genre et différentes caractéristiques sociodémographiques, personnes de 15 ans et plus<sup>1</sup> vivant seules, Québec, 2020<sup>2</sup>**

|                                            | Total      |                   |           |      | Hommes+ <sup>3</sup> |                    |           |      | Femmes+ <sup>3</sup> |                   |           |      | Différence<br>significative<br>entre<br>les genres |
|--------------------------------------------|------------|-------------------|-----------|------|----------------------|--------------------|-----------|------|----------------------|-------------------|-----------|------|----------------------------------------------------|
|                                            | Estimation |                   | IC à 95 % |      | Estimation           |                    | IC à 95 % |      | Estimation           |                   | IC à 95 % |      |                                                    |
|                                            | n          | %                 | B.I.      | B.S. | n                    | %                  | B.I.      | B.S. | n                    | %                 | B.I.      | B.S. |                                                    |
| Total (15 ans et plus)                     | 191 915    | 14,6              | 14,4      | 14,8 | 100 645              | 15,8               | 15,6      | 16,0 | 91 265               | 13,5              | 13,3      | 13,7 | †                                                  |
| Groupe d'âge                               |            |                   |           |      |                      |                    |           |      |                      |                   |           |      |                                                    |
| 15 à 24 ans                                | 19 365     | 38,4 <sup>a</sup> | 37,5      | 39,3 | 9 715                | 37,2 <sup>a</sup>  | 35,9      | 38,4 | 9 645                | 39,7 <sup>a</sup> | 38,4      | 41,0 | †                                                  |
| 25 à 44 ans                                | 44 895     | 13,5 <sup>a</sup> | 13,3      | 13,8 | 28 295               | 14,1 <sup>a</sup>  | 13,8      | 14,4 | 16 600               | 12,7 <sup>a</sup> | 12,3      | 13,1 | †                                                  |
| 45 à 64 ans                                | 93 400     | 21,4 <sup>a</sup> | 21,2      | 21,7 | 50 625               | 21,8 <sup>a</sup>  | 21,5      | 22,2 | 42 775               | 21,0 <sup>a</sup> | 20,6      | 21,4 | †                                                  |
| 65 ans et plus                             | 34 255     | 6,9 <sup>a</sup>  | 6,7       | 7,1  | 12 010               | 6,8 <sup>a</sup>   | 6,5       | 7,0  | 22 240               | 7,0 <sup>a</sup>  | 6,8       | 7,2  |                                                    |
| Scolarité                                  |            |                   |           |      |                      |                    |           |      |                      |                   |           |      |                                                    |
| Secondaire ou moins                        | 97 560     | 17,6 <sup>a</sup> | 17,4      | 17,8 | 50 850               | 19,6 <sup>ab</sup> | 19,2      | 20,0 | 46 710               | 15,8 <sup>a</sup> | 15,5      | 16,1 | †                                                  |
| Postsecondaire non universitaire           | 60 345     | 13,0 <sup>a</sup> | 12,8      | 13,2 | 32 120               | 13,3 <sup>a</sup>  | 13,0      | 13,6 | 28 220               | 12,7 <sup>a</sup> | 12,4      | 13,0 | †                                                  |
| Universitaire                              | 34 015     | 11,6 <sup>a</sup> | 11,3      | 11,8 | 17 675               | 13,1 <sup>b</sup>  | 12,7      | 13,5 | 16 340               | 10,2 <sup>a</sup> | 9,8       | 10,7 | †                                                  |
| Statut d'immigration                       |            |                   |           |      |                      |                    |           |      |                      |                   |           |      |                                                    |
| Immigrant(e)s                              | 148 060    | 13,2 <sup>a</sup> | 13,0      | 13,4 | 77 550               | 14,5 <sup>a</sup>  | 14,3      | 14,7 | 70 515               | 12,1 <sup>a</sup> | 11,9      | 12,3 | †                                                  |
| Non-immigrant(e)s                          | 43 855     | 22,3 <sup>a</sup> | 21,9      | 22,7 | 23 100               | 22,9 <sup>a</sup>  | 22,3      | 23,4 | 20 750               | 21,7 <sup>a</sup> | 21,1      | 22,3 | †                                                  |
| Statut de minorité visible                 |            |                   |           |      |                      |                    |           |      |                      |                   |           |      |                                                    |
| Appartiennent à une minorité visible       | 31 810     | 24,5 <sup>a</sup> | 24,0      | 25,0 | 17 060               | 24,4 <sup>a</sup>  | 23,7      | 25,0 | 14 750               | 24,6 <sup>a</sup> | 23,9      | 25,4 |                                                    |
| N'appartiennent pas à une minorité visible | 160 105    | 13,5 <sup>a</sup> | 13,3      | 13,7 | 83 590               | 14,8 <sup>a</sup>  | 14,5      | 15,0 | 76 515               | 12,4 <sup>a</sup> | 12,2      | 12,6 | †                                                  |

1. Les résultats tirés du recensement couvrent les personnes de 15 ans et plus, alors que ceux issus de l'ECR portent sur les personnes de 16 ans et plus.

2. Les résultats tirés du recensement portent sur l'année 2020.

3. La catégorie « Hommes+ » comprend tous les hommes et certaines personnes de genre non binaire. La catégorie « Femmes+ » comprend toutes les femmes et certaines personnes de genre non binaire.

a,b Pour le total des personnes et selon leur genre, pour une variable de croisement donnée, exprime une différence significative entre les groupes de population concernés au seuil de 0,05.

† Pour un groupe de population donné, exprime une différence significative entre le taux de faible revenu des hommes et celui des femmes au seuil de 0,05.

IC : intervalle de confiance ; B.I. : borne inférieure ; B.S. : borne supérieure.

Note : Toutes les estimations ont un bon degré de précision (coefficients de variation inférieurs à 15 %).

Source : Statistique Canada, *Recensement de la population*, 2021. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

# Profil sociodémographique comparatif des personnes vivant seules

## Répartition sociodémographique et régionale des personnes vivant seules selon le statut de faible revenu

Cette section brosse le portrait sociodémographique des personnes vivant seules en situation de faible revenu selon la MPC en 2022, comparativement à celui des personnes seules n'étant pas à faible revenu. On y présente également la distribution régionale des personnes seules à faible revenu en 2020.

### Caractéristiques des personnes vivant seules à faible revenu : proportionnellement davantage d'hommes ainsi que de personnes d'âge moyen, peu scolarisées, appartenant à une minorité visible ou en situation d'incapacité

Le profil sociodémographique des personnes vivant seules en situation de faible revenu présente des caractéristiques associées à plusieurs facteurs de vulnérabilité, les différenciant de celui des personnes vivant seules n'étant pas en situation de faible revenu. Les données détaillées se trouvent au tableau 4.

D'abord, les hommes étaient proportionnellement plus nombreux que les femmes parmi les personnes seules à faible revenu (57 % d'hommes c. 43 % de femmes), alors que c'était l'inverse chez les personnes seules n'étant pas à faible revenu ; les femmes y étaient plus nombreuses (54 % de femmes c. 46 % d'hommes).

Au regard de l'âge, les personnes de 16 à 24 ans vivant seules étaient proportionnellement plus nombreuses parmi la population à faible revenu que parmi celles ne l'étant pas (6 %\* c. 1,8 %). De même, les personnes de 45 à 64 ans constituaient plus de la moitié (53 %) de la population vivant seule à faible revenu, comparativement à 32 % des personnes seules n'étant pas à faible revenu. À l'inverse, les personnes âgées de 65 ans et plus étaient beaucoup moins représentées parmi les personnes seules à faible revenu (14 %) que parmi celles qui ne l'étaient pas (40 %).

Le niveau de scolarité constituait un facteur déterminant. Comparativement aux personnes seules n'étant pas à faible revenu, celles à faible revenu étaient proportionnellement plus nombreuses à n'avoir qu'un diplôme de niveau secondaire ou moins (46 % c. 35 %), et moins nombreuses à détenir un diplôme universitaire (24 % contre 30 %).

Les personnes appartenant à une minorité visible étaient plus représentées parmi les personnes seules à faible revenu (16 %) que parmi les personnes seules n'étant pas à faible revenu (10 %).

De même, la présence d'une incapacité était nettement plus fréquente chez les personnes seules à faible revenu (42 %) que chez les personnes seules qui n'étaient pas à faible revenu (28 %).

En revanche, le statut d'immigration ne semblait pas être un facteur distinctif entre les personnes vivant seules à faible revenu et celles ne l'étant pas, la part des personnes immigrantes étant respectivement de 15 % dans le premier groupe et de 14 % dans le deuxième.

Tableau 4

**Répartition des personnes selon différentes caractéristiques sociodémographiques, personnes vivant seules de 16 ans et plus qui sont à faible revenu, et celles qui ne le sont pas, Québec, 2022**

|                                            | Personnes vivant seules qui sont à faible revenu |           |      | Personnes vivant seules qui ne sont pas à faible revenu |           |      | Différence significative entre les personnes étant à faible revenu et celles ne l'étant pas |
|--------------------------------------------|--------------------------------------------------|-----------|------|---------------------------------------------------------|-----------|------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
|                                            | Estim.                                           | IC à 95 % |      | Estim.                                                  | IC à 95 % |      |                                                                                             |
|                                            | %                                                | B.I.      | B.S. | %                                                       | B.I.      | B.S. |                                                                                             |
| Total (16 ans et plus)                     | 100,0                                            | ...       | ...  | 100,0                                                   | ...       | ...  |                                                                                             |
| Sexe                                       |                                                  |           |      |                                                         |           |      |                                                                                             |
| Hommes                                     | 56,8 <sup>a</sup>                                | 53,0      | 60,6 | 46,1 <sup>a</sup>                                       | 44,8      | 47,3 | –                                                                                           |
| Femmes                                     | 43,2 <sup>a</sup>                                | 39,4      | 47,0 | 53,9 <sup>a</sup>                                       | 52,7      | 55,2 | +                                                                                           |
| Groupe d'âge                               |                                                  |           |      |                                                         |           |      |                                                                                             |
| 16 à 24 ans                                | 6,4* <sup>a</sup>                                | 4,5       | 8,9  | 1,8 <sup>a</sup>                                        | 1,5       | 2,2  | –                                                                                           |
| 25 à 44 ans                                | 26,7 <sup>a</sup>                                | 23,2      | 30,5 | 27,0 <sup>a</sup>                                       | 25,7      | 28,4 |                                                                                             |
| 45 à 64 ans                                | 53,4 <sup>a</sup>                                | 49,5      | 57,2 | 31,5 <sup>a</sup>                                       | 30,3      | 32,8 | –                                                                                           |
| 65 ans et plus                             | 13,5 <sup>a</sup>                                | 11,4      | 16,0 | 39,7 <sup>a</sup>                                       | 38,8      | 40,6 | +                                                                                           |
| Scolarité                                  |                                                  |           |      |                                                         |           |      |                                                                                             |
| Secondaire ou moins                        | 46,0 <sup>a</sup>                                | 41,9      | 50,1 | 34,6 <sup>a</sup>                                       | 33,2      | 36,1 | –                                                                                           |
| Postsecondaire non universitaire           | 30,4 <sup>a</sup>                                | 27,0      | 34,1 | 34,9 <sup>a</sup>                                       | 33,4      | 36,5 |                                                                                             |
| Universitaire                              | 23,6 <sup>a</sup>                                | 20,1      | 27,5 | 30,5 <sup>a</sup>                                       | 29,0      | 32,0 | +                                                                                           |
| Statut d'immigration                       |                                                  |           |      |                                                         |           |      |                                                                                             |
| Immigrant(e)s                              | 15,3 <sup>a</sup>                                | 12,2      | 19,1 | 13,7 <sup>a</sup>                                       | 12,5      | 15,0 |                                                                                             |
| Non-immigrant(e)s                          | 84,7 <sup>a</sup>                                | 80,9      | 87,8 | 86,3 <sup>a</sup>                                       | 85,0      | 87,5 |                                                                                             |
| Statut de minorité visible                 |                                                  |           |      |                                                         |           |      |                                                                                             |
| Appartiennent à une minorité visible       | 15,6 <sup>a</sup>                                | 12,4      | 19,4 | 9,7 <sup>a</sup>                                        | 8,7       | 10,9 | –                                                                                           |
| N'appartiennent pas à une minorité visible | 84,4 <sup>a</sup>                                | 80,6      | 87,6 | 90,3 <sup>a</sup>                                       | 89,1      | 91,3 | +                                                                                           |
| Statut d'incapacité                        |                                                  |           |      |                                                         |           |      |                                                                                             |
| Ont déclaré une incapacité                 | 41,6 <sup>a</sup>                                | 37,0      | 46,2 | 28,4 <sup>a</sup>                                       | 26,9      | 30,1 | –                                                                                           |
| N'ont pas déclaré d'incapacité             | 58,4 <sup>a</sup>                                | 53,8      | 63,0 | 71,6 <sup>a</sup>                                       | 69,9      | 73,1 | +                                                                                           |

... N'ayant pas lieu de figurer.

\* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Selon que les personnes sont à faible revenu ou non, et pour une variable de croisement donnée, exprime une différence significative entre les groupes populationnels concernés au seuil de 0,05.

+/- Pour une variable de croisement donnée, indique que la proportion des personnes n'étant pas à faible revenu est significativement supérieure/inférieure à celle des personnes en situation de faible revenu au seuil de 0,05.

IC : intervalle de confiance ; B.I. : borne inférieure ; B.S. : borne supérieure.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## Près de 4 personnes seules à faible revenu sur 10 vivent à Montréal

En 2020, plus du tiers des personnes vivant seules à faible revenu au Québec se trouvait dans la région de Montréal (37 %, tableau 5). Cette part est bien supérieure à celle observée pour le total des personnes seules n'étant pas à faible revenu (27 %). Cela va de pair avec le fait que Montréal est la région enregistrant le taux de faible revenu des personnes seules le plus élevé en 2020 (voir la figure 6).

**Tableau 5**

**Répartition des personnes selon la région administrative, personnes vivant seules de 15 ans et plus<sup>1</sup> qui sont à faible revenu selon la MPC, et celles qui ne le sont pas, Québec, 2020<sup>2</sup>**

|                               | Personnes vivant seules qui sont à faible revenu |            |            | Personnes vivant seules qui ne sont pas à faible revenu |            |            | Différence significative entre les personnes étant à faible revenu et celles ne l'étant pas |
|-------------------------------|--------------------------------------------------|------------|------------|---------------------------------------------------------|------------|------------|---------------------------------------------------------------------------------------------|
|                               | Estim.                                           | IC à 95 %  |            | Estim.                                                  | IC à 95 %  |            |                                                                                             |
|                               | %                                                | B.I.       | B.S.       | %                                                       | B.I.       | B.S.       |                                                                                             |
| <b>Total (15 ans et plus)</b> | <b>100,0</b>                                     | <b>...</b> | <b>...</b> | <b>100,0</b>                                            | <b>...</b> | <b>...</b> |                                                                                             |
| Bas-Saint-Laurent             | 2,6                                              | 2,4        | 2,7        | 2,7                                                     | 2,7        | 2,7        |                                                                                             |
| Saguenay–Lac-Saint-Jean       | 3,2                                              | 3,1        | 3,3        | 3,4                                                     | 3,3        | 3,4        | +                                                                                           |
| Capitale-Nationale            | 8,6                                              | 8,3        | 8,9        | 10,7                                                    | 10,6       | 10,7       | +                                                                                           |
| Mauricie                      | 4,3                                              | 4,2        | 4,5        | 3,9                                                     | 3,9        | 3,9        | –                                                                                           |
| Estrie                        | 6,1                                              | 6,0        | 6,3        | 6,2                                                     | 6,2        | 6,3        |                                                                                             |
| Montréal                      | 36,6                                             | 36,1       | 37,1       | 26,5                                                    | 26,4       | 26,5       | –                                                                                           |
| Outaouais                     | 3,7                                              | 3,6        | 3,9        | 4,5                                                     | 4,5        | 4,5        | +                                                                                           |
| Abitibi-Témiscamingue         | 1,5                                              | 1,4        | 1,6        | 1,8                                                     | 1,8        | 1,9        | +                                                                                           |
| Nord-du-Québec                | 0,2                                              | 0,2        | 0,2        | 0,2                                                     | 0,2        | 0,2        |                                                                                             |
| Côte-Nord                     | 0,7                                              | 0,7        | 0,8        | 1,1                                                     | 1,0        | 1,1        | +                                                                                           |
| Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine | 0,9                                              | 0,9        | 1,0        | 1,1                                                     | 1,1        | 1,2        | +                                                                                           |
| Chaudière-Appalaches          | 3,7                                              | 3,6        | 3,8        | 5,1                                                     | 5,1        | 5,1        | +                                                                                           |
| Laval                         | 3,0                                              | 2,9        | 3,2        | 3,7                                                     | 3,7        | 3,7        | +                                                                                           |
| Lanaudière                    | 4,1                                              | 4,0        | 4,2        | 5,0                                                     | 4,9        | 5,0        | +                                                                                           |
| Laurentides                   | 5,9                                              | 5,7        | 6,0        | 6,8                                                     | 6,7        | 6,8        | +                                                                                           |
| Montréal                      | 11,9                                             | 11,6       | 12,1       | 14,3                                                    | 14,2       | 14,3       | +                                                                                           |
| Centre-du-Québec              | 2,9                                              | 2,8        | 3,0        | 3,1                                                     | 3,1        | 3,1        | +                                                                                           |

1. Les résultats tirés du recensement couvrent les personnes de 15 ans et plus, alors que ceux issus de l'ECR portent sur les personnes de 16 ans et plus.

2. Les données régionales sont tirées du Recensement de la population plutôt que de l'ECR, d'où la période de référence de 2020 plutôt que de 2022.

... N'ayant pas lieu de figurer.

+/- Pour une région donnée, indique que la proportion des personnes n'étant pas à faible revenu est significativement supérieure/inférieure à celle des personnes en situation de faible revenu au seuil de 0,05.

IC : intervalle de confiance ; B.I. : borne inférieure ; B.S. : borne supérieure.

Note : Toutes les estimations ont un bon degré de précision (coefficients de variation inférieurs à 15 %).

Source : Statistique Canada, *Recensement de la population*, 2021. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Les régions de la Montérégie et de la Capitale-Nationale arrivent en deuxième et troisième positions, avec des parts dans le total québécois des personnes seules à faible revenu se chiffrant respectivement à 12 % et à 9 % en 2020. La part de chacune des 14 autres régions administratives varie entre 0,2 % et 6 %. À souligner, la Mauricie est, avec Montréal, la seule région où la part des personnes seules à faible revenu au Québec dépasse celle des personnes seules n'étant pas à faible revenu. À titre de rappel, il s'agit de la seule région, avec Montréal, qui affiche un taux de faible revenu pour les personnes seules supérieur à la moyenne québécoise, en 2020.

# Mesures de l'intensité du faible revenu chez les personnes vivant seules

## Trois indicateurs : écart moyen de faible revenu, pauvreté économique extrême et coefficient du panier de consommation

Cette section examine l'intensité du faible revenu selon la MPC chez les personnes vivant seules, à l'aide de trois indicateurs complémentaires : l'écart moyen de faible revenu, la proportion de personnes en situation de pauvreté extrême et le nombre moyen de paniers de la MPC accessible. L'objectif est d'approfondir l'analyse au-delà du taux de faible revenu, en mesurant l'ampleur de ce dernier. Les résultats sont présentés en fonction du sexe et d'autres caractéristiques sociodémographiques, en les comparant, selon le cas, aux personnes ne vivant pas seules ou à celles n'étant pas en situation de faible revenu.

### Encadré 3

#### Définitions des mesures de l'intensité du faible revenu

##### Écart moyen de faible revenu

Cet indicateur, calculé uniquement pour les personnes en situation de faible revenu, fournit une appréciation de la distance relative entre le revenu disponible de ces personnes et le seuil du faible revenu qui leur est applicable<sup>1</sup>. Plus cet écart est élevé, plus le revenu des personnes est éloigné du seuil, ce qui témoigne d'une situation de faible revenu plus grave. À l'inverse, un faible écart indique une proximité au seuil, ce qui laisse supposer qu'une amélioration possiblement modeste du revenu pourrait suffire à faire sortir une personne de sa situation de faible revenu.

##### Pauvreté économique extrême (PEE)

Une personne est considérée comme étant en situation de pauvreté économique extrême (PEE) si son revenu disponible ne lui permet pas de couvrir une part importante des biens et services inclus dans le panier de consommation de la MPC. Plus précisément, une personne sera en situation de PEE si son revenu est inférieur à 75 % du seuil de faible revenu applicable.

*Suite à la page 34*

1. Consulter la section [Aspects méthodologiques](#) de l'analyse pour des informations concernant le revenu disponible aux fins de la MPC et les seuils s'appliquant aux personnes seules.

### Coefficient du panier de consommation

Initialement proposé par l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) (Dufour et coll. 2021), et adopté comme indicateur officiel par Statistique Canada en 2025 (Statistique Canada 2025), le coefficient du panier réfère au ratio du revenu disponible d'une personne au seuil de la MPC qui lui est applicable. L'indicateur représente ainsi le nombre de paniers de consommation de la MPC qu'une personne peut se procurer, en moyenne.

## Écart moyen de faible revenu : les femmes seules plus près du seuil que les hommes

En 2022, l'écart moyen de faible revenu chez les personnes vivant seules et étant à faible revenu était de 33 % au Québec (figure 8), ce qui signifie qu'en moyenne, ces personnes disposaient d'un revenu 33 % plus bas que le seuil de la MPC leur étant applicable.

On observe des différences significatives selon le sexe : en moyenne, le revenu disponible des femmes seules à faible revenu se situait plus près du seuil que celui des hommes (29 % c. 36 %, tableau 6). Cela donne à penser que la pauvreté chez les femmes seules est moins prononcée que chez les hommes dans la même situation.

On observe également des différences notables selon l'âge : l'écart moyen tend à diminuer avec l'avancée en âge ; il est significativement plus élevé chez les jeunes de 16 à 24 ans que chez les autres groupes d'âge. En ce qui a trait au niveau de scolarité, l'écart moyen tend à augmenter avec les diplômes, les personnes ayant un diplôme de niveau secondaire ou moins se trouvant plus près du seuil que celles ayant un diplôme postsecondaire ou universitaire. Par ailleurs, l'appartenance à une minorité visible est associée à un écart moyen plus élevé, signe d'une vulnérabilité accrue. À l'inverse, les personnes ayant déclaré une incapacité affichent un écart moyen plus faible que celles n'en ayant pas déclaré, indiquant une pauvreté en moyenne moins prononcée chez les personnes ayant une incapacité, possiblement en raison de prestations d'assistance sociale plus élevées.

À noter qu'on ne détecte pas de différence significative entre l'écart moyen des personnes vivant seules et celui des personnes ne vivant pas seules, parmi les personnes à faible revenu (figure 8).

Enfin, peu de variations ont été détectées au fil du temps pour l'ensemble des groupes (données non présentées<sup>8</sup>).

8. Voir le tableau « Tab\_1.3 » du recueil statistique accompagnant la présente analyse.

## Pauvreté économique extrême : un taux supérieur chez les hommes seuls

En 2022, environ 7 % des personnes vivant seules étaient en situation de PEE au Québec (figure 8).

Le taux de PEE est plus élevé chez les hommes (10 %) que chez les femmes (5 %) (tableau 6). Des écarts significatifs s'observent également selon l'âge : les jeunes de 16 à 24 ans affichent un taux supérieur (26 %\*) à celui des groupes de 25-44 ans (7 %), de 45-64 ans (12 %) et de 65 ans et plus (1,4 %).

Les personnes appartenant à une minorité visible sont également particulièrement touchées par la PEE, avec un taux de 13 % contre 7 % chez celles qui n'en font pas partie.

Enfin, les personnes ayant une incapacité présentent un taux de PEE plus élevé que celles sans incapacité (8 % c. 6 %).

En comparaison, seulement 2,3 % des personnes ne vivant pas seules étaient en situation de PEE en 2022 (figure 8).

Sur la période 2015-2022, la part des personnes vivant seules en situation de PEE a globalement diminué ; elle est passée de 15 % en 2015 à 7 % en 2022 (données non présentées<sup>9</sup>). Cette baisse significative s'observe chez la plupart des groupes, à l'exception des personnes seules âgées de 16 ans à 24 ans, et de celles de 65 ans et plus.

## Coefficient du panier : les personnes vivant seules à faible revenu peuvent se procurer 0,6 panier de consommation

En 2022, les personnes vivant seules à faible revenu pouvaient, en moyenne, se procurer 0,6 panier de consommation (figure 8). Ce ratio était légèrement plus élevé chez les femmes que chez les hommes (0,7 c. 0,6). On constate aussi des écarts mineurs entre d'autres groupes. De façon générale, le ratio tend à augmenter avec l'âge ; il est plus élevé chez les personnes seules ayant une scolarité de niveau secondaire ou moins, ainsi que chez celles ayant déclaré une incapacité (tableau 6).

En comparaison, les personnes vivant seules qui n'étaient pas en situation de faible revenu pouvaient se procurer en moyenne 2,5 paniers en 2022 (figure 8).

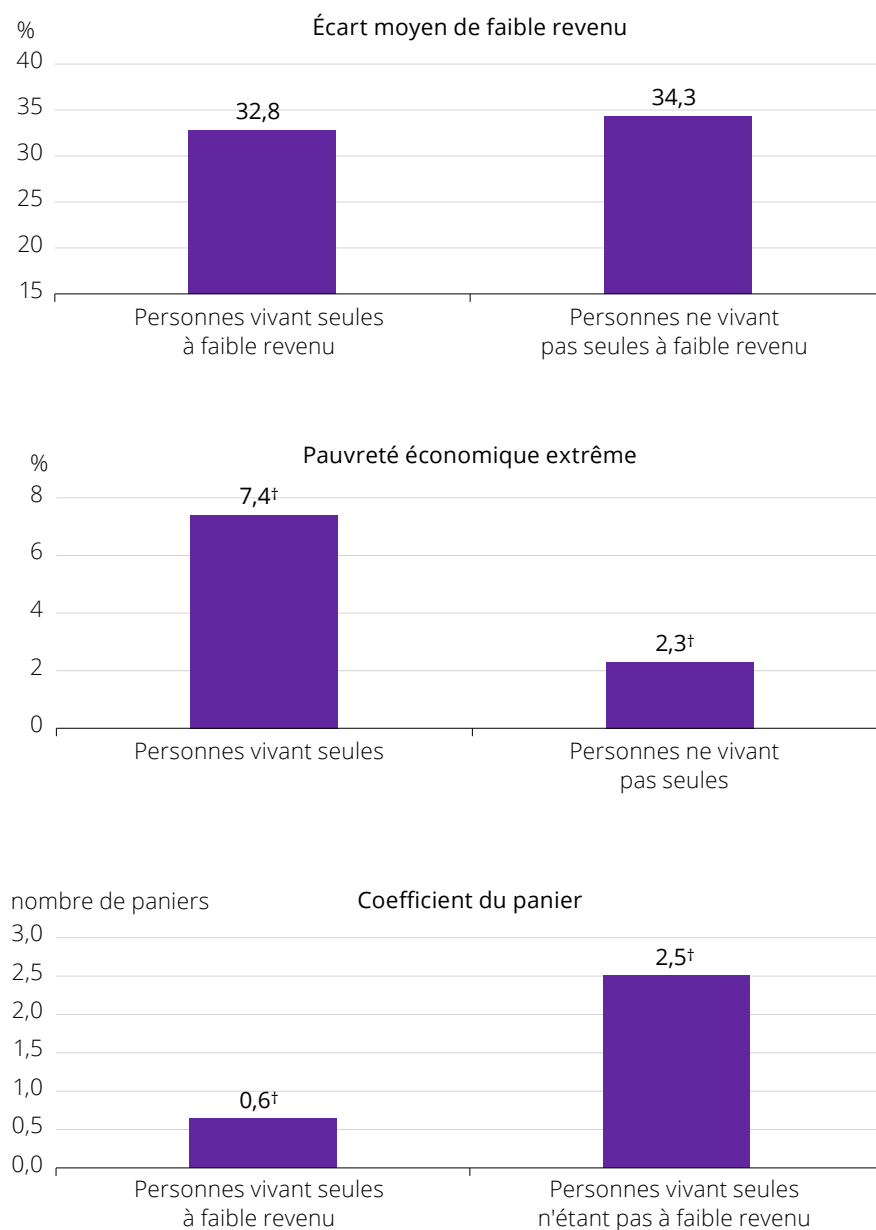
Entre 2015 et 2022, le coefficient du panier des personnes vivant seules à faible revenu est demeuré stable, tout comme celui des différents groupes socioéconomiques analysés (données non présentées<sup>10</sup>).

9. Voir le tableau « Tab\_4.1 » du recueil statistique accompagnant la présente analyse.

10. Voir le tableau « Tab\_4.2 » du recueil statistique accompagnant la présente analyse.

**Figure 8**

**Écart moyen de faible revenu, pauvreté économique extrême et coefficient du panier, certains groupes de personnes de 16 ans et plus, Québec, 2022**



† Indique des différences statistiquement significatives entre les proportions.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Tableau 6

Écart moyen de faible revenu, coefficient du panier et pauvreté économique extrême, selon différentes caractéristiques socioéconomiques, personnes de 16 ans et plus, Québec, 2022

|                                            | Parmi les personnes à faible revenu |           |      |                       |           |      | Parmi l'ensemble de la population |           |      |
|--------------------------------------------|-------------------------------------|-----------|------|-----------------------|-----------|------|-----------------------------------|-----------|------|
|                                            | Écart moyen de faible revenu        |           |      | Coefficient du panier |           |      | Pauvreté économique extrême       |           |      |
|                                            | Estim.                              | IC à 95 % |      | Estim.                | IC à 95 % |      | Estim.                            | IC à 95 % |      |
|                                            | %                                   | B.I.      | B.S. | Ratio                 | B.I.      | B.S. | %                                 | B.I.      | B.S. |
| <b>Sexe</b>                                |                                     |           |      |                       |           |      |                                   |           |      |
| Hommes                                     | 35,6 <sup>a</sup>                   | 32,6      | 38,7 | 0,6 <sup>a</sup>      | 0,6       | 0,7  | 9,6 <sup>a</sup>                  | 8,4       | 11,0 |
| Femmes                                     | 29,0 <sup>a</sup>                   | 25,9      | 32,2 | 0,7 <sup>a</sup>      | 0,7       | 0,7  | 5,4 <sup>a</sup>                  | 4,5       | 6,4  |
| <b>Groupe d'âge</b>                        |                                     |           |      |                       |           |      |                                   |           |      |
| 15 à 24 ans                                | 50,1 <sup>a,b,c</sup>               | 39,9      | 60,4 | 0,5 <sup>a,b,c</sup>  | 0,4       | 0,6  | 26,3 <sup>* a</sup>               | 18,9      | 35,3 |
| 25 à 44 ans                                | 35,6 <sup>a,d</sup>                 | 30,8      | 40,4 | 0,6 <sup>a,d</sup>    | 0,6       | 0,7  | 7,3 <sup>a</sup>                  | 5,8       | 9,1  |
| 45 à 64 ans                                | 31,8 <sup>b,e</sup>                 | 29,1      | 34,6 | 0,6 <sup>b,e</sup>    | 0,6       | 0,7  | 12,1 <sup>a</sup>                 | 10,5      | 14,0 |
| 65 ans et plus                             | 22,8 <sup>c,d,e</sup>               | 18,1      | 27,5 | 0,7 <sup>c,d,e</sup>  | 0,7       | 0,8  | 1,4 <sup>* a</sup>                | 1,0       | 2,1  |
| <b>Scolarité</b>                           |                                     |           |      |                       |           |      |                                   |           |      |
| Secondaire ou moins                        | 29,0 <sup>a,b</sup>                 | 25,9      | 32,0 | 0,7 <sup>a</sup>      | 0,6       | 0,7  | 8,2                               | 6,9       | 9,7  |
| Postsecondaire non universitaire           | 36,7 <sup>a</sup>                   | 32,9      | 40,4 | 0,6 <sup>a</sup>      | 0,6       | 0,7  | 7,3                               | 6,0       | 8,7  |
| Universitaire                              | 35,2 <sup>b</sup>                   | 30,5      | 39,9 | 0,6                   | 0,6       | 0,7  | 6,6                               | 5,2       | 8,2  |
| <b>Statut d'immigration</b>                |                                     |           |      |                       |           |      |                                   |           |      |
| Immigrant(e)s                              | 35,8                                | 28,7      | 42,8 | 0,6                   | 0,6       | 0,7  | 8,1 <sup>*</sup>                  | 6,0       | 10,9 |
| Non-immigrant(e)s                          | 32,2                                | 30,0      | 34,4 | 0,7                   | 0,6       | 0,7  | 7,3                               | 6,5       | 8,2  |
| <b>Statut de minorité visible</b>          |                                     |           |      |                       |           |      |                                   |           |      |
| Appartiennent à une minorité visible       | 40,7 <sup>a</sup>                   | 33,7      | 47,7 | 0,6 <sup>a</sup>      | 0,5       | 0,6  | 12,6 <sup>a</sup>                 | 9,6       | 16,5 |
| N'appartiennent pas à une minorité visible | 31,3 <sup>a</sup>                   | 29,1      | 33,6 | 0,7 <sup>a</sup>      | 0,6       | 0,7  | 6,8 <sup>a</sup>                  | 6,0       | 7,6  |
| <b>Statut d'incapacité</b>                 |                                     |           |      |                       |           |      |                                   |           |      |
| Ont déclaré une incapacité                 | 27,5 <sup>a</sup>                   | 24,2      | 30,9 | 0,7 <sup>a</sup>      | 0,7       | 0,7  | 7,9 <sup>a</sup>                  | 6,4       | 9,7  |
| N'ont pas déclaré d'incapacité             | 37,8 <sup>a</sup>                   | 33,6      | 42,0 | 0,6 <sup>a</sup>      | 0,6       | 0,6  | 5,8 <sup>a</sup>                  | 4,9       | 6,9  |

\* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a-e Pour un indicateur et une variable de croisement donnés, exprime une différence significative entre les groupes populationnels concernés au seuil de 0,05.

IC : intervalle de confiance ; B.I. : borne inférieure ; B.S. : borne supérieure.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

# Situation économique : revenu et sources de revenu

Cette section examine la situation économique des personnes vivant seules en situation de faible revenu selon la MPC, à partir de deux indicateurs principaux : le revenu (moyen et médian) et les principales sources de revenu. L'analyse contient une ventilation selon le sexe et une comparaison avec les personnes vivant seules, mais n'étant pas à faible revenu, afin de mieux distinguer les caractéristiques propres à chaque groupe en matière de ressources disponibles. Les résultats portent sur l'année 2022.

## Le revenu après impôt des femmes seules à faible revenu supérieur à celui des hommes

En 2022, le revenu moyen après impôt des personnes vivant seules en situation de faible revenu s'élevait à 15 500 \$, un montant largement supérieur à leur revenu provenant du marché (5 300 \$), ce qui témoigne de l'importance des transferts gouvernementaux dans leur revenu (tableau 7). En comparaison, les personnes vivant seules, mais n'étant pas en situation de faible revenu affichaient un revenu après impôt moyen de 49 300 \$, soit nettement plus élevé que celui des personnes seules à faible revenu et légèrement supérieur à leur revenu du marché moyen (48 600 \$).

### Encadré 4

#### Trois types de revenu

Le **revenu du marché** est la somme des revenus suivants : les revenus de travail (qui comprennent les salaires et traitements avant déductions ainsi que les revenus du travail autonome), les revenus de placements, les pensions de retraite privées (incluant les rentes d'un régime enregistré d'épargne-retraite [REER]), les pensions alimentaires reçues et les autres revenus de sources privées.

Le **revenu total** comprend la totalité des revenus provenant du marché ainsi que tous les revenus de transferts issus des gouvernements fédéral et provincial, qu'ils soient imposables et non. Les revenus de transfert sont constitués du Régime de pension du Canada (RPC) ou de la Régie des rentes du Québec (RRQ), des prestations de la Sécurité de la vieillesse, du Supplément de revenu garanti, de l'assistance sociale, de l'assurance-emploi et de tous les autres transferts gouvernementaux.

Enfin, le **revenu après impôt** équivaut au revenu total, duquel est soustrait l'impôt fédéral et provincial.

À noter que les trois types de revenu comprennent les revenus déclarés aux fins de l'impôt des particuliers seulement, et excluent les transferts monétaires entre particuliers.

Des écarts significatifs apparaissaient selon le sexe : les femmes vivant seules à faible revenu disposaient en moyenne d'un revenu après impôt plus élevé que celui des hommes (16 500 \$ c. 14 800 \$). En l'absence d'un écart significatif pour le revenu du marché, cela laisse supposer qu'en moyenne, elles pourraient bénéficier de transferts gouvernementaux plus importants que les hommes.

L'écart à la faveur des femmes, en ce qui a trait au revenu après impôt des personnes seules en situation de faible revenu, s'observe également pour le revenu médian (18 500 \$ c. 16 800 \$).

Tableau 7

Moyenne et médiane du revenu du marché, du revenu total et du revenu après impôt, selon la situation de faible revenu et selon le sexe pour les personnes en situation de faible revenu selon la MPC, personnes de 16 ans et plus vivant seules, Québec, 2022

|                             | Revenu du marché    |           |        | Revenu total        |           |        | Revenu après impôt  |           |        |
|-----------------------------|---------------------|-----------|--------|---------------------|-----------|--------|---------------------|-----------|--------|
|                             | Estim.              | IC à 95 % |        | Estim.              | IC à 95 % |        | Estim.              | IC à 95 % |        |
|                             | \$                  | B.I.      | B.S.   | \$                  | B.I.      | B.S.   | \$                  | B.I.      | B.S.   |
| <b>Revenu moyen</b>         |                     |           |        |                     |           |        |                     |           |        |
| À faible revenu             | 5 326               | 4 681     | 5 971  | 16 157              | 15 571    | 16 742 | 15 497              | 14 880    | 16 114 |
| Hommes                      | 5 284               | 4 369     | 6 199  | 15 422 <sup>a</sup> | 14 567    | 16 278 | 14 757 <sup>a</sup> | 13 845    | 15 669 |
| Femmes                      | 5 381               | 4 362     | 6 400  | 17 123 <sup>a</sup> | 16 289    | 17 957 | 16 471 <sup>a</sup> | 15 597    | 17 344 |
| N'étant pas à faible revenu | 48 649 <sup>+</sup> | 47 000    | 50 299 | 60 139 <sup>+</sup> | 58 582    | 61 695 | 49 257 <sup>+</sup> | 48 269    | 50 245 |
| <b>Revenu médian</b>        |                     |           |        |                     |           |        |                     |           |        |
| À faible revenu             | F                   | F         | F      | 17 962              | 16 987    | 18 938 | 17 527              | 16 618    | 18 436 |
| Hommes                      | F                   | F         | F      | 16 899 <sup>a</sup> | 15 873    | 17 926 | 16 751 <sup>a</sup> | 15 758    | 17 745 |
| Femmes                      | F                   | F         | F      | 19 029 <sup>a</sup> | 18 011    | 20 046 | 18 547 <sup>a</sup> | 17 570    | 19 525 |
| N'étant pas à faible revenu | 40 597              | 39 279    | 41 916 | 50 194 <sup>+</sup> | 49 358    | 51 029 | 43 152 <sup>+</sup> | 42 480    | 43 824 |

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

a Pour une variable de croisement et un type de revenu données, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes à faible revenu au seuil de 0,05.

+ Pour un type de revenu donné, indique que le revenu des personnes n'étant pas à faible revenu est significativement supérieur à celui des personnes à faible revenu, au seuil de 0,05.

IC : intervalle de confiance ; B.I. : borne inférieure ; B.S. : borne supérieure.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## Principale source de revenu : pas de différences significatives entre les femmes et les hommes seuls à faible revenu

En 2022, les transferts gouvernementaux représentaient la principale source de revenu d'environ les deux tiers des personnes vivant seules en situation de faible revenu (65 %, tableau 8). La proportion était beaucoup moins importante chez les personnes vivant seules, mais n'étant pas à faible revenu (28 %).

Le revenu d'emploi était moins fréquemment la principale source de revenu chez les personnes seules à faible revenu : c'était le cas de 18 % d'entre elles, comparativement à 55 % des personnes vivant seules, mais n'étant pas à faible revenu. En revanche, les personnes vivant seules à faible revenu étaient proportionnellement plus nombreuses à tirer leur revenu principal du travail autonome (9 % c. 1,7 %). Elles étaient toutefois moins nombreuses, en proportion, à percevoir des revenus principalement issus d'autres sources comme des placements ou des pensions, entre autres (8 % c. 15 %).

Aucun écart significatif n'est observé entre les hommes et les femmes vivant seuls en situation de faible revenu en ce qui a trait à la provenance de leur principale source de revenu.

Tableau 8

**Répartition des personnes selon la source principale de revenu, selon la situation de faible revenu selon la MPC et selon le sexe pour les personnes en situation de faible revenu, personnes de 16 ans et plus vivant seules, Québec, 2022**

|                             | Salaires et traitements |        |           | Revenu d'un travail autonome |       |           | Transferts gouvernementaux |        |           | Autres sources <sup>1</sup> |        |           |
|-----------------------------|-------------------------|--------|-----------|------------------------------|-------|-----------|----------------------------|--------|-----------|-----------------------------|--------|-----------|
|                             | Estim.                  |        | IC à 95 % | Estim.                       |       | IC à 95 % | Estim.                     |        | IC à 95 % | Estim.                      |        | IC à 95 % |
|                             | %                       | B.I.   |           | %                            | B.I.  |           | %                          | B.I.   |           | %                           | B.I.   |           |
| À faible revenu             | 18,4                    | 15,4   | 21,9      | 8,5                          | 6,6   | 10,9      | 65,3                       | 61,4   | 69,1      | 7,8                         | 5,8    | 10,3      |
| Hommes                      | 19,1                    | 15,2   | 23,8      | 7,7*                         | 5,3   | 11,0      | 65,8                       | 60,2   | 71,0      | 7,4*                        | 4,8    | 11,1      |
| Femmes                      | 17,4*                   | 12,7   | 23,4      | 9,6*                         | 6,3   | 14,2      | 64,7                       | 58,2   | 70,6      | 8,3*                        | 5,8    | 11,8      |
| N'étant pas à faible revenu | 54,7                    | + 53,5 | 55,9      | 1,7                          | - 1,3 | 2,2       | 28,4                       | - 27,3 | 29,6      | 15,2                        | + 14,1 | 16,3      |

1. La catégorie « Autres sources » regroupe les personnes ayant eu des revenus de placements, de pensions de retraite privées ou d'autres revenus non classés ailleurs, ainsi que les quelques personnes n'ayant déclaré aucun revenu.

\* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

+/- Pour une source de revenu donnée, indique que la proportion des personnes n'étant pas à faible revenu est significativement supérieure/inférieure à celle des personnes en situation de faible revenu au seuil de 0,05.

IC : intervalle de confiance ; B.I. : borne inférieure ; B.S. : borne supérieure.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

# Activité sur le marché du travail

---

Cette section examine les caractéristiques liées au marché du travail des personnes vivant seules en situation de faible revenu. Plusieurs indicateurs ont été sélectionnés afin de broser un portrait de leurs activités professionnelles, tout en offrant un aperçu des raisons qui peuvent expliquer leur absence sur le marché du travail. Leur situation est comparée à celle des personnes seules n'étant pas à faible revenu. Une analyse différenciée selon le sexe est également présentée. Les résultats portent sur l'année 2022.

## Statut d'activité : une majorité d'hommes et de femmes seuls à faible revenu sont inactifs

---

En 2022, les personnes vivant seules en situation de faible revenu étaient plus fréquemment inactives<sup>11</sup> (46 %) ou au chômage toute l'année (9 %\*) que celles n'étant pas en situation de faible revenu (respectivement 13 % et 1,3 %\*, tableau 9). De plus, seulement 17 %\* avaient occupé un emploi toute l'année comparativement à 59 % de celles n'étant pas en situation de faible revenu. Ces constats témoignent de l'importance de la participation au marché du travail, bien que le fait d'occuper un emploi ne permet pas nécessairement d'éviter le faible revenu.

Plusieurs études abondent dans ce sens (voir notamment Savard 2012). Des études canadiennes montrent également que les variations positives du revenu d'emploi constituent le principal facteur expliquant la sortie de la situation de faible revenu (Crespo Stéphane 2010 ; Statistique Canada 2005).

On ne détecte aucune différence significative entre les femmes et les hommes en ce qui concerne les divers statuts d'activité des personnes seules à faible revenu en 2022.

---

11. Réfère aux personnes qui n'étaient ni en emploi ni au chômage.

Tableau 9

Répartition des personnes selon leur statut d'activité pendant l'année, selon la situation de faible revenu selon la MPC et selon le sexe pour les personnes en situation de faible revenu, personnes de 16 ans et plus vivant seules<sup>1</sup>, Québec, 2022

|                             | Occupé(e)s<br>toute l'année |      |      | Au chômage<br>toute l'année |      |      | Inactif(-ve)s<br>toute l'année |      |      | Occupé(e)s et<br>inactif(-ve)s<br>pendant l'année |      |      | Occupé(e)<br>s, au chômage<br>et inactif(-ve)s<br>pendant l'année |      |      | Autres |      |      |
|-----------------------------|-----------------------------|------|------|-----------------------------|------|------|--------------------------------|------|------|---------------------------------------------------|------|------|-------------------------------------------------------------------|------|------|--------|------|------|
|                             | Estim.                      |      |      | Estim.                      |      |      | Estim.                         |      |      | Estim.                                            |      |      | Estim.                                                            |      |      | Estim. |      |      |
|                             | %                           | B.I. | B.S. | %                           | B.I. | B.S. | %                              | B.I. | B.S. | %                                                 | B.I. | B.S. | %                                                                 | B.I. | B.S. | %      | B.I. | B.S. |
| À faible revenu             | 17,3*                       | 12,6 | 23,3 | 8,7*                        | 5,5  | 13,4 | 45,8                           | 39,1 | 52,7 | 12,8*                                             | 9,0  | 17,9 | 9,1*                                                              | 5,9  | 13,8 | 6,4*   | 3,9  | 10,2 |
| Hommes                      | 16,0*                       | 10,3 | 23,9 | 11,6**                      | 6,9  | 18,9 | 45,3                           | 36,2 | 54,8 | 13,8*                                             | 8,8  | 21,0 | F                                                                 | F    | F    | 6,5**  | 3,5  | 11,7 |
| Femmes                      | 19,2*                       | 12,0 | 29,4 | F                           | F    | F    | 46,5                           | 36,8 | 56,5 | 11,3**                                            | 6,6  | 18,7 | 12,4**                                                            | 7,0  | 21,0 | F      | F    | F    |
| N'étant pas à faible revenu | 58,6                        | 55,4 | 61,7 | 1,3*                        | 0,9  | 2,0  | 13,4                           | 11,7 | 15,3 | 15,1                                              | 12,9 | 17,6 | 3,9*                                                              | 2,8  | 5,3  | 7,7    | 6,0  | 9,9  |

1. Personnes de 16 à 69 ans (quel que soit leur statut d'activité) et personnes de 70 ans et plus qui ont travaillé pendant l'année.

\* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation compris entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

+/- Pour un statut d'activité donné, indique que la proportion des personnes n'étant pas à faible revenu est significativement supérieure/inférieure à celle des personnes à faible revenu au seuil de 0,05.

IC : intervalle de confiance ; B.I. : borne inférieure ; B.S. : borne supérieure.

Notes : La catégorie « Occupé(e)s » désigne les personnes en emploi.

La catégorie « Au chômage » désigne les personnes sans emploi, mais prêtes à travailler.

La catégorie « Inactif(-ve)s » désigne les personnes ni en emploi ni au chômage.

La catégorie « Autres » regroupe les personnes qui ont été à la fois occupé(e)s et au chômage, ainsi que celles ayant été à la fois au chômage et inactif(-ve)s pendant l'année.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## **Situation principale des personnes n'étant pas sur le marché du travail : une part importante évoque des raisons liées à la maladie ou à une incapacité**

---

En 2022, 43 % des personnes vivant seules en situation de faible revenu qui n'étaient pas sur le marché du travail ont évoqué une maladie ou une incapacité les empêchant de travailler, soit une proportion largement plus élevée que celle des personnes seules n'étant pas à faible revenu (12 %\*, tableau 10). Par ailleurs, 16 %\* des personnes ont mentionné les études comme raison de leur inactivité, une proportion également plus élevée que chez le groupe des personnes seules n'étant pas à faible revenu (8 %\*). À l'inverse, seules 16 %\* des personnes seules à faible revenu ont évoqué la retraite, comparativement à 46 % chez celles n'étant pas à faible revenu.

On ne détecte aucune différence significative entre les hommes et les femmes seules en situation de faible revenu quant aux raisons déclarées pour leur absence du marché du travail.

Tableau 10

Répartition des personnes selon leur situation principale pendant les semaines hors de la population active, selon la situation de faible revenu selon la MPC et selon le sexe pour les personnes en situation de faible revenu, personnes de 16 ans et plus vivant seules qui sont hors de la population active, Québec, 2022

|                             | Malades ou ayant une incapacité les empêchant de travailler |      |      | S'occupaient de la maison ou de la famille |      |      | Allaient à l'école |      |      | Retraité(e)s |      |      | Autre  |      |      |
|-----------------------------|-------------------------------------------------------------|------|------|--------------------------------------------|------|------|--------------------|------|------|--------------|------|------|--------|------|------|
|                             | Estim.                                                      |      |      | Estim.                                     |      |      | Estim.             |      |      | Estim.       |      |      | Estim. |      |      |
|                             | %                                                           | B.I. | B.S. | %                                          | B.I. | B.S. | %                  | B.I. | B.S. | %            | B.I. | B.S. | %      | B.I. | B.S. |
| À faible revenu             | 43,0                                                        | 34,9 | 51,5 | 9,4**                                      | 5,5  | 15,5 | 15,9*              | 10,6 | 23,0 | 16,3*        | 11,1 | 23,3 | 15,5*  | 10,1 | 22,9 |
| Hommes                      | 45,9                                                        | 35,2 | 57,0 | F                                          | F    | F    | 17,4*              | 10,7 | 27,0 | 18,5*        | 11,5 | 28,5 | F      | F    | F    |
| Femmes                      | 39,1                                                        | 28,8 | 50,5 | 10,8**                                     | 5,6  | 19,8 | 13,8**             | 7,2  | 24,9 | 13,4**       | 7,4  | 23,1 | 22,9*  | 13,7 | 35,7 |
| N'étant pas à faible revenu | 11,7* -                                                     | 8,3  | 16,1 | 12,1*                                      | 8,7  | 16,4 | 7,7* -             | 4,7  | 12,3 | 45,7 +       | 40,5 | 51,0 | 22,9   | 18,0 | 28,6 |

\* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation compris entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

+/- Pour une situation donnée, indique que la proportion des personnes n'étant pas à faible revenu est significativement supérieure/inférieure à celle des personnes à faible revenu au seuil de 0,05.

IC : intervalle de confiance ; B.I. : borne inférieure ; B.S. : borne supérieure.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## Expérience de travail passé : près du quart des femmes et des hommes seuls à faible revenu n'ont jamais travaillé

En 2022, parmi les personnes seules en situation de faible revenu qui n'occupaient pas d'emploi au moment de l'enquête, 11 % avaient travaillé au cours de la dernière année alors que 69 % avaient plutôt travaillé plus d'un an auparavant et que 20 % n'avaient jamais travaillé (tableau 11).

En comparaison, chez les personnes seules n'étant pas en situation de faible revenu, une proportion similaire avait travaillé au cours de la dernière année (9 %), mais une plus grande part avait travaillé plus d'un an auparavant (80 %), tandis qu'une proportion moindre n'avait jamais occupé d'emploi (10 %).

On ne détecte aucune différence significative entre les hommes et les femmes en ce qui concerne l'expérience de travail, chez les personnes seules à faible revenu qui ne travaillaient pas au moment de l'enquête en 2022.

**Tableau 11**

**Répartition des personnes selon leur expérience de travail passée la plus récente, selon la situation de faible revenu selon la MPC et selon le sexe pour les personnes en situation de faible revenu, personnes de 16 ans et plus vivant seules qui ne travaillent pas, Québec, 2022**

|                             | Ont travaillé durant la dernière année |           |      | Ont travaillé il y a plus d'un an |           |      | N'ont jamais travaillé |           |      |
|-----------------------------|----------------------------------------|-----------|------|-----------------------------------|-----------|------|------------------------|-----------|------|
|                             | Estim.                                 | IC à 95 % |      | Estim.                            | IC à 95 % |      | Estim.                 | IC à 95 % |      |
|                             | %                                      | B.I.      | B.S. | %                                 | B.I.      | B.S. | %                      | B.I.      | B.S. |
| À faible revenu             | 11,0                                   | 8,2       | 14,7 | 68,6                              | 64,2      | 72,7 | 20,3                   | 16,8      | 24,4 |
| Hommes                      | 10,5 *                                 | 7,4       | 14,8 | 69,6                              | 62,9      | 75,6 | 19,9 *                 | 14,6      | 26,4 |
| Femmes                      | 11,6 *                                 | 7,2       | 18,1 | 67,5                              | 60,8      | 73,6 | 20,9                   | 16,0      | 26,8 |
| N'étant pas à faible revenu | 9,4                                    | 8,0       | 10,9 | 80,4 +                            | 78,6      | 82,2 | 10,2 -                 | 9,0       | 11,5 |

\* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

+/- Pour une situation donnée, indique que la proportion des personnes n'étant pas à faible revenu est significativement supérieure/inférieure à celle des personnes à faible revenu au seuil de 0,05.

IC : intervalle de confiance ; B.I. : borne inférieure ; B.S. : borne supérieure.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## Régime de travail : moins de travail à temps plein et plus de temps partiel

En 2022, les deux tiers des personnes vivant seules à faible revenu qui occupaient un emploi travaillaient à temps plein (68 % ; tableau 12), signe que le travail à temps plein n'est pas toujours suffisant pour se prémunir contre le faible revenu chez les personnes vivant seules.

On observe des différences significatives entre les sexes : les hommes seuls étaient proportionnellement plus nombreux à travailler à temps plein que les femmes (75 % c. 56 %) ; ces dernières étaient davantage susceptibles de travailler à temps partiel (44 % c. 25 %\*).

Chez les personnes seules n'étant pas en situation de faible revenu, la proportion de celles travaillant à temps plein était de 88 % en 2022.

**Tableau 12**

**Répartition des personnes selon le régime de travail, selon la situation de faible revenu selon la MPC et selon le sexe pour les personnes en situation de faible revenu, personnes de 16 ans et plus vivant seules qui sont en emploi, Québec, 2022**

|                             | Temps plein       |           |      | Temps partiel      |           |      |
|-----------------------------|-------------------|-----------|------|--------------------|-----------|------|
|                             | Estim.            | IC à 95 % |      | Estim.             | IC à 95 % |      |
|                             | %                 | B.I.      | B.S. | %                  | B.I.      | B.S. |
| À faible revenu             | 68,3              | 61,3      | 74,5 | 31,7               | 25,5      | 38,7 |
| Hommes                      | 75,2 <sup>a</sup> | 66,5      | 82,2 | 24,8 <sup>*a</sup> | 17,8      | 33,5 |
| Femmes                      | 56,0 <sup>a</sup> | 45,0      | 66,5 | 44,0 <sup>a</sup>  | 33,5      | 55,0 |
| N'étant pas à faible revenu | 87,7 <sup>+</sup> | 86,3      | 89,0 | 12,3 <sup>-</sup>  | 11,0      | 13,7 |

\* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

a Pour un régime de travail donné, exprime une différence significative entre les hommes et les femmes à faible revenu au seuil de 0,05.

+/- Pour un régime de travail donné, indique que la proportion des personnes n'étant pas à faible revenu est significativement supérieure/inférieure à celle des personnes à faible revenu au seuil de 0,05.

IC : intervalle de confiance ; B.I. : borne inférieure ; B.S. : borne supérieure.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## Travail à temps partiel : des raisons involontaires évoquées plus fréquemment chez les personnes seules à faible revenu

En 2022, parmi les personnes vivant seules à faible revenu occupant en emploi à temps partiel, 35 %\* avaient ce régime de travail pour des raisons involontaires, telles qu'une maladie ou une incapacité, des responsabilités familiales (soins à donner à des enfants ou à un parent âgé, autres obligations familiales ou personnelles), ou encore en raison de la conjoncture économique (incapacité à trouver un emploi à temps plein). Cette proportion était inférieure chez les personnes n'étant pas à faible revenu (20 %, tableau 13).

À l'inverse, le travail à temps partiel pour des raisons volontaires, telles que par choix personnel, les études, l'absence de recherche d'emploi ou d'autres raisons, était plus répandu chez les personnes seules n'étant pas à faible revenu (80 % c. 65 % chez celles à faible revenu). Ces résultats indiquent que le travail à temps partiel est davantage un choix chez les personnes seules n'étant pas à faible revenu, tandis qu'il s'impose plus souvent comme une contrainte chez celles en situation de faible revenu.

On ne détecte aucune différence significative entre les hommes et les femmes quant aux raisons évoquées pour le travail à temps partiel, parmi les personnes seules à faible revenu travaillant à temps partiel.

**Tableau 13**

**Répartition des personnes selon la raison du travail à temps partiel, selon la situation de faible revenu selon la MPC et selon le sexe pour les personnes en situation de faible revenu, personnes de 16 ans et plus vivant seules qui travaillent à temps partiel, Québec, 2022**

|                             | Temps partiel involontaire |           |      | Temps partiel volontaire |           |      |
|-----------------------------|----------------------------|-----------|------|--------------------------|-----------|------|
|                             | Estim.                     | IC à 95 % |      | Estim.                   | IC à 95 % |      |
|                             | %                          | B.I.      | B.S. | %                        | B.I.      | B.S. |
| À faible revenu             | 34,8 *                     | 24,4      | 47,0 | 65,2                     | 53,0      | 75,6 |
| Hommes                      | 40,7 *                     | 24,0      | 59,8 | 59,3 *                   | 40,2      | 76,0 |
| Femmes                      | 28,9 **                    | 16,9      | 45,0 | 71,1                     | 55,0      | 83,1 |
| N'étant pas à faible revenu | 20,4 -                     | 16,3      | 25,2 | 79,6 +                   | 74,8      | 83,7 |

\* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation compris entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

+/- Selon le type de raison pour le temps partiel, indique que la proportion des personnes n'étant pas à faible revenu est significativement supérieure/inférieure à celle des personnes à faible revenu au seuil de 0,05.

IC : intervalle de confiance ; B.I. : borne inférieure ; B.S. : borne supérieure.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## Secteur industriel : concentration inférieure dans la production de biens et les services de santé

En 2022, les personnes vivant seules à faible revenu qui avaient été en emploi au cours des 12 mois précédant étaient moins représentées dans certaines industries que celles n'étant pas à faible revenu, notamment dans les industries productrices de biens (13 %\* c. 24 %, tableau 14), ainsi que dans le secteur des soins de santé et de l'assistance sociale (10 %\* c. 15 %). À l'inverse, elles étaient proportionnellement plus nombreuses à travailler dans le commerce de gros et de détail (17 % c. 11 %) ainsi que dans les autres industries productives de services (59 % c. 50 %).

Comme mentionné dans une étude (Savard 2012), les personnes à faible revenu œuvrent souvent dans des secteurs réputés pour offrir de moins bonnes conditions de travail et nécessitant peu de qualifications, comme dans celui du commerce plutôt que dans des secteurs comme celui de la santé.

On ne détecte aucune différence significative entre les hommes et les femmes pour ce qui est des différents secteurs industriels, parmi les personnes seules en situation de faible revenu ayant été en emploi au cours des 12 mois précédant l'enquête.

Tableau 14

Répartition des travailleur(-euse)s selon le secteur industriel, selon la situation de faible revenu selon la MPC et selon le sexe pour les personnes en situation de faible revenu, personnes de 16 ans et plus vivant seules qui ont été en emploi au cours des 12 mois précédant l'enquête, Québec, 2022

|                             | Industries productrices de biens |      |           | Commerce de gros et de détail |        |      | Soins de santé et assistance sociale |      |        | Autres industries productrices de services |           |      |
|-----------------------------|----------------------------------|------|-----------|-------------------------------|--------|------|--------------------------------------|------|--------|--------------------------------------------|-----------|------|
|                             | Estim.                           |      | IC à 95 % |                               | Estim. |      | IC à 95 %                            |      | Estim. |                                            | IC à 95 % |      |
|                             | %                                | B.I. | B.S.      | %                             | B.I.   | B.S. | %                                    | B.I. | B.S.   | %                                          | B.I.      | B.S. |
| À faible revenu             | 13,1*                            | 9,2  | 18,1      | 17,3                          | 13,1   | 22,7 | 10,3*                                | 7,3  | 14,4   | 59,3                                       | 53,2      | 65,1 |
| Hommes                      | 18,5*                            | 13,0 | 25,6      | 15,9*                         | 10,8   | 22,7 | 6,5**                                | 3,4  | 12,1   | 59,1                                       | 51,3      | 66,5 |
| Femmes                      | F                                | F    | F         | 19,7*                         | 12,4   | 29,9 | 16,3*                                | 10,8 | 24,0   | 59,6                                       | 49,1      | 69,3 |
| N'étant pas à faible revenu | 23,9                             | +    | 22,0      | 25,9                          | 10,6   | -    | 9,3                                  | 12,0 | 15,1   | +                                          | 13,6      | 16,8 |
|                             |                                  |      |           |                               |        |      |                                      |      |        |                                            |           |      |

\* Coefficient de variation compris entre 15 % et 25 % ; interpréter avec prudence.

\*\* Coefficient de variation compris entre 25 % et 33 % ; estimation imprécise, fournie à titre indicatif seulement.

F Donnée peu fiable, ne peut être diffusée.

+/- Pour un secteur industriel donné, indique que la proportion des personnes n'étant pas à faible revenu est significativement supérieure/inférieure à celle des personnes à faible revenu au seuil de 0,05.

IC : intervalle de confiance ; B.I. : borne inférieure ; B.S. : borne supérieure.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

# Situation au regard du logement

Cette section examine la situation résidentielle des personnes vivant seules en situation de faible revenu à l'aide de trois indicateurs : le mode d'occupation du logement (locataire ou propriétaire), la prévalence de besoins impérieux en matière de logement et la proportion de personnes vivant dans un loyer subventionné. Les résultats permettent de mieux comprendre les conditions de logement auxquelles ces personnes sont confrontées. Cela est d'autant plus pertinent que le coût du logement, qui constitue souvent la plus grande part des dépenses, pèse particulièrement lourd dans le budget d'une personne seule, car il n'est pas partagé. Une ventilation selon le sexe et une comparaison avec les personnes vivant seules, mais n'étant pas en situation de faible revenu sont également proposées afin d'offrir une lecture différenciée de leur réalité résidentielle. Pour cette section également, les résultats portent sur l'année 2022.

## Mode d'occupation du logement : les personnes seules à faible revenu davantage locataires

En 2022, seulement 23 % des personnes vivant seules en situation de faible revenu étaient propriétaires de leur logement, tandis que 77 % en étaient locataires (tableau 15). Bien que la majorité des personnes seules n'étant pas à faible revenu étaient également locataires, la répartition y est plus équilibrée (57 % de locataires et 43 % de propriétaires).

Tableau 15

**Répartition des personnes selon le mode d'occupation du logement, selon la situation de faible revenu selon la MPC et selon le sexe pour les personnes en situation de faible revenu, personnes de 16 ans et plus vivant seules, Québec, 2022**

|                             | Propriétaire      |           |      | Locataire         |           |      |
|-----------------------------|-------------------|-----------|------|-------------------|-----------|------|
|                             | Estim.            | IC à 95 % |      | Estim.            | IC à 95 % |      |
|                             | %                 | B.I.      | B.S. | %                 | B.I.      | B.S. |
| À faible revenu             | 22,6              | 19,3      | 26,3 | 77,4              | 73,7      | 80,7 |
| Hommes                      | 24,0              | 19,6      | 29,1 | 76,0              | 70,9      | 80,4 |
| Femmes                      | 20,7              | 16,7      | 25,5 | 79,3              | 74,5      | 83,3 |
| N'étant pas à faible revenu | 42,7 <sup>+</sup> | 41,2      | 44,1 | 57,3 <sup>-</sup> | 55,9      | 58,8 |

+/- Pour un mode d'occupation du logement donné, indique que la proportion des personnes n'étant pas à faible revenu est significativement supérieure/inférieure à celle des personnes à faible revenu au seuil de 0,05.

IC : intervalle de confiance ; B.I. : borne inférieure ; B.S. : borne supérieure.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

Le taux de propriété observé chez les personnes seules à faible revenu est le plus bas parmi tous les groupes analysés dans le recueil statistique (données non présentées<sup>12</sup>), ce qui reflète un accès limité à l'accumulation d'un patrimoine résidentiel chez ces personnes.

On n'observe aucune différence significative entre les hommes et les femmes en ce qui concerne leur statut d'occupation du logement, chez les personnes seules en situation de faible revenu.

## **Besoins impérieux en matière de logement : très présents chez les personnes seules à faible revenu**

### **Encadré 5**

#### **Définition des besoins impérieux en matière de logement**

Un ménage est considéré comme ayant des besoins impérieux en matière de logement lorsque son logement est jugé inadéquat, inabordable ou d'une taille non convenable, et que son niveau de revenu est insuffisant pour lui permettre de payer les frais de logement d'un logement approprié et adéquat dans sa communauté.

Les normes d'occupation se définissent de la manière suivante : a) un logement est de qualité convenable (c'est-à-dire adéquat) si, de l'avis des occupant(e)s, il ne nécessite pas de réparations majeures ; b) un logement est abordable si le ménage consacre moins de 30 % de son revenu total avant impôt aux frais de logement ; c) un logement est de taille convenable s'il compte suffisamment de chambres pour répondre aux besoins du ménage étant donné sa taille et sa composition, d'après les prescriptions de la Norme nationale d'occupation (NNO).

En 2022, 60 % des personnes vivant seules à faible revenu faisaient face à un besoin impérieux en matière de logement, comparativement à environ 5 % chez celles n'étant pas en situation de faible revenu (tableau 16). Ce contraste marqué met en lumière les conditions résidentielles précaires auxquelles sont exposées bon nombre de personnes seules à faible revenu. Bien que les données utilisées ne permettent pas de désagréger les types précis de besoins non satisfaits (qualité, coût ou taille du logement), l'ampleur de l'écart observé témoigne de la vulnérabilité accrue de ce groupe de personnes sur le plan de l'habitation.

On n'observe aucune différence significative entre les femmes et les hommes vivant seuls en situation de faible revenu en ce qui concerne les besoins impérieux en matière de logement.

12. Voir le tableau « Comp\_7.2 » du recueil statistique accompagnant la présente analyse.

Tableau 16

**Répartition des personnes selon les besoins impérieux en matière de logement, selon la situation de faible revenu selon la MPC et selon le sexe pour les personnes en situation de faible revenu, personnes de 16 ans et plus vivant seules<sup>1</sup>, Québec, 2022**

|                             | Besoins impérieux en matière de logement |           |      | Pas de besoins impérieux en matière de logement |           |      |
|-----------------------------|------------------------------------------|-----------|------|-------------------------------------------------|-----------|------|
|                             | Estim.                                   | IC à 95 % |      | Estim.                                          | IC à 95 % |      |
|                             | %                                        | B.I.      | B.S. | %                                               | B.I.      | B.S. |
| À faible revenu             | 60,0                                     | 53,1      | 66,6 | 40,0                                            | 33,4      | 46,9 |
| Hommes                      | 62,3                                     | 52,5      | 71,3 | 37,7                                            | 28,7      | 47,5 |
| Femmes                      | 57,3                                     | 46,7      | 67,3 | 42,7                                            | 32,7      | 53,3 |
| N'étant pas à faible revenu | 4,6 -                                    | 3,6       | 5,9  | 95,4 +                                          | 94,1      | 96,4 |

1. Personnes dans les ménages non agricoles qui ont un revenu positif et dont le rapport des frais de logement au revenu est inférieur à 100 %. Les personnes locataires vivant dans des institutions, hôtels, maisons de chambre, pensions, camps ou maisons mobiles sont exclues.

+/- Selon la présence ou non de besoins impérieux en matière de logement, indique que la proportion des personnes n'étant pas à faible revenu est significativement supérieure/inférieure à celle des personnes à faible revenu au seuil de 0,05.

IC : intervalle de confiance ; B.I. : borne inférieure ; B.S. : borne supérieure.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

## Logement subventionné

### Encadré 6

#### Définition de logement subventionné

Cet indicateur indique si le logement occupé est subventionné par une source externe, comme le gouvernement, l'employeur ou un parent.

En 2022, presque 18 % des personnes locataires vivant seules en situation de faible revenu résidaient dans un logement subventionné, soit près du double de la proportion des personnes seules n'étant pas à faible revenu (9 %, tableau 17). Cela signifie néanmoins que plus de 80 % des personnes seules à faible revenu ne bénéficiaient pas de ce type de soutien, malgré la vulnérabilité importante de ce groupe sur le plan des conditions de logement.

On n'observe aucune différence significative entre les hommes et les femmes à cet égard.

Tableau 17

**Répartition des personnes locataires selon qu'elles habitent dans un logement subventionné ou non, selon la situation de faible revenu selon la MPC et selon le sexe pour les personnes en situation de faible revenu, personnes de 16 ans et plus vivant seules<sup>1</sup>, Québec, 2022**

|                             | Loyer subventionné |           |      | Loyer non subventionné |           |      |
|-----------------------------|--------------------|-----------|------|------------------------|-----------|------|
|                             | Estim.             | IC à 95 % |      | Estim.                 | IC à 95 % |      |
|                             | %                  | B.I.      | B.S. | %                      | B.I.      | B.S. |
| À faible revenu             | 17,7               | 14,3      | 21,7 | 82,3                   | 78,3      | 85,7 |
| Hommes                      | 15,8               | 11,8      | 21,0 | 84,2                   | 79,0      | 88,2 |
| Femmes                      | 20,1               | 14,9      | 26,4 | 79,9                   | 73,6      | 85,1 |
| N'étant pas à faible revenu | 9,1 -              | 8,0       | 10,4 | 90,9 +                 | 89,6      | 92,0 |

1. N'inclut pas les personnes vivant dans des institutions, hôtels, maisons de chambre, pensions, camps ou maisons mobiles.

+/- Selon le fait d'habiter un logement subventionné ou non, indique que la proportion des personnes n'étant pas à faible revenu est significativement supérieure/inférieure à celle des personnes à faible revenu au seuil de 0,05.

IC : intervalle de confiance ; B.I. : borne inférieure ; B.S. : borne supérieure.

Source : Statistique Canada, *Enquête canadienne sur le revenu*, 2022. Adaptation par l'Institut de la statistique du Québec.

# Conclusion

Cette étude brosse un portrait détaillé de la situation des personnes vivant seules en situation de faible revenu au Québec, en s'appuyant sur la Mesure du panier de consommation (MPC). Elle met en perspective leur taux de faible revenu par rapport à celui d'autres groupes populationnels, ainsi qu'à l'échelle des provinces canadiennes et des régions administratives du Québec.

Bien que leur taux de faible revenu ait diminué depuis 2015, les personnes seules demeurent le groupe le plus touché, et ce peu importe le type de famille<sup>13</sup>. Leur surreprésentation parmi l'ensemble des personnes de 16 ans et plus étant en situation de faible revenu au Québec a par ailleurs augmenté au cours de la période 2015-2022. Certains sous-groupes de personnes seules sont particulièrement vulnérables, notamment les hommes, les jeunes de 16 à 24 ans, les personnes faiblement scolarisées, celles appartenant à une minorité visible ou encore celles ayant déclaré une incapacité.

Sur le plan géographique, le Québec affichait en 2022 le taux de faible revenu le plus bas parmi les provinces, tandis que Montréal présentait le taux le plus élevé parmi les régions administratives.

L'étude présente également un profil sociodémographique de ces personnes : par rapport aux personnes seules n'étant pas à faible revenu, il s'agit plus fréquemment d'hommes, de personnes d'âge moyen (45-64 ans), faiblement scolarisées, appartenant à une minorité visible ou encore de personnes ayant déclaré une incapacité.

Le recours à différents indicateurs pour quantifier l'ampleur du faible revenu chez les personnes seules révèle que certains sous-groupes, notamment les 45-64 ans, les personnes appartenant à une minorité visible et celles ayant une incapacité, sont plus susceptibles que les autres d'être dans une situation de grande pauvreté. En moyenne, les personnes seules à faible revenu ne peuvent se procurer que 0,6 panier de consommation, contre 2,5 pour les personnes seules n'étant pas en situation de faible revenu.

Sur le plan économique, leur revenu est nettement inférieur à celui des personnes seules n'étant pas à faible revenu, et pour les deux tiers d'entre elles, leur revenu provient majoritairement des transferts gouvernementaux.

En ce qui concerne le travail, une proportion importante de personnes seules à faible revenu ne faisait pas partie de la population active en 2022, le plus souvent en raison d'une maladie ou d'une incapacité les empêchant de travailler.

Enfin, au regard de leur condition résidentielle, ces personnes sont plus souvent locataires de leur logement que les personnes seules n'étant pas à faible revenu, et sont très nombreuses, en proportion, à avoir des besoins impérieux en matière de logement. Relativement peu d'entre elles bénéficient de subventions pour leur logement.

13. Exception faite des personnes vivant avec d'autres personnes non apparentées, qui comprennent un grand nombre de jeunes encore aux études.

La MPC constitue une mesure pertinente pour identifier le statut de faible revenu d'une personne, mais elle ne permet toutefois pas de saisir l'ensemble des réalités vécues. D'autres dimensions, telles que la privation matérielle, les difficultés d'accès aux services de soutien et les conditions de santé des personnes, peuvent apporter un éclairage complémentaire. Par ailleurs, il convient de souligner que la perception individuelle du faible revenu, ou de la pauvreté, ne correspond pas nécessairement aux seuils définis statistiquement : une personne se trouvant sous le seuil de faible revenu peut ne pas se sentir en situation de manque sur le plan matériel, tandis qu'une autre, disposant d'un revenu supérieur au seuil, peut se sentir en situation de précarité.

Enfin, pour mieux comprendre les trajectoires de faible revenu, il serait pertinent d'aller au-delà des analyses transversales en examinant les transitions, c'est-à-dire les entrées et sorties d'une situation de faible revenu, de même que la persistance du faible revenu dans le temps. Alors que la situation peut être transitoire pour certaines personnes, elle peut être prolongée pour d'autres, avec des effets cumulatifs sur leur bien-être et leurs perspectives économiques.

# Références

- Conseil du statut de la femme (2019). *Quelques constats sur la monoparentalité au Québec*, [En ligne], 26 p. [[csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/constats-monoparentalite-qc.pdf](https://csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/constats-monoparentalite-qc.pdf)].
- Crespo, S. (2010). « Entrer et sortir d'un épisode de faible revenu », dans *Portrait social du Québec*, [En ligne], Institut de la statistique du Québec, p. 191-212. [[statistique.quebec.ca/fr/fichier/portrait-social-du-quebec-donnees-et-analyses-edition-2010.pdf](https://statistique.quebec.ca/fr/fichier/portrait-social-du-quebec-donnees-et-analyses-edition-2010.pdf)].
- Dufour, M., V. Labrie et S. Tremblay-Pepin (2021). "Using the Market Basket Measure to Discuss Income Inequality from the Perspective of Basic Needs", *Social Indicators Research*, [En ligne], vol. 155, Janvier, p. 455-478. doi : [10.1007/s11205-020-02580-9](https://doi.org/10.1007/s11205-020-02580-9).
- FENG, Y., S. DUBEY et B. BROOKS (2007). *Persistance du faible revenu chez les personnes seules non âgées*, [En ligne], produit n° 75F0002MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 36 p. [[www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75f0002m/75f0002m2007005-fra.pdf?st=q3VUPfAg](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/75f0002m/75f0002m2007005-fra.pdf?st=q3VUPfAg)].
- Institut de la statistique du Québec (2025a). *Recueil statistique sur les personnes seules en situation de faible revenu au Québec*. Gouvernement du Québec. [[statistique.quebec.ca/fr/document/personnes-seules-situation-faible-revenu](https://statistique.quebec.ca/fr/document/personnes-seules-situation-faible-revenu)]
- Institut de la statistique du Québec (2025b). *Revenu médian et moyen des ménages et des particuliers de 16 ans et plus*. [En ligne], [[statistique.quebec.ca/fr/document/revenu-menages-et-particuliers/tableau/revenu-median-moyen-menages-particuliers-16-plus#tri\\_rev=11387&tri\\_type\\_menage=5&tri\\_type\\_revenu=1](https://statistique.quebec.ca/fr/document/revenu-menages-et-particuliers/tableau/revenu-median-moyen-menages-particuliers-16-plus#tri_rev=11387&tri_type_menage=5&tri_type_revenu=1)].
- PICOT, G. et J. MYLES (2005). *L'inégalité du revenu et le faible revenu au Canada : une perspective internationale*, [En ligne], produit n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, Statistique Canada, 34 p. [[www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11f0019m/11f0019m2005240-fra.pdf?st=h7PRfeFj](https://www150.statcan.gc.ca/n1/fr/pub/11f0019m/11f0019m2005240-fra.pdf?st=h7PRfeFj)].
- Savard, F. (2012). « Les travailleurs à faible revenu », dans *Le Québec économique 2012*, chapitre 8. CIRANO, [En ligne], 25 p. [[qe.cirano.qc.ca/sites/default/files/Chapitres\\_PDF/Qe2012/QE2012\\_CH08.pdf](https://qe.cirano.qc.ca/sites/default/files/Chapitres_PDF/Qe2012/QE2012_CH08.pdf)].
- Statistique Canada (2022). *Seul chez soi : Le nombre de personnes vivant seules est plus élevé que jamais, mais les colocataires sont le type de ménage qui connaît la plus forte croissance*, [En ligne]. [[www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220713/dq220713a-fra.htm](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/220713/dq220713a-fra.htm)].
- Statistique Canada (2024). *L'abordabilité du logement au Canada*, [En ligne]. [[www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240910/dq240910b-fra.htm](https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/240910/dq240910b-fra.htm)].
- Statistique Canada (2025). *Coefficient du panier moyen selon le décile de revenu après impôt*. [En ligne], tableau 11-10-0102-01. [[www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1110010201](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/cv.action?pid=1110010201)].

« Une organisation  
statistique performante  
au service d'une société  
québécoise en évolution »

[statistique.quebec.ca](http://statistique.quebec.ca)